



RRN 2014

Réseau des réserves de Normandie

Des espaces protégés pour les oiseaux, la faune et la flore



**Septembre 2013
à août 2014**



Éditorial

Gérard Debout

Le réseau des réserves du GONm compte 33 réserves dont une RNN (Réserve naturelle nationale : Vauville) et une RNR (Réserve naturelle régionale : Marais de la Taute). Le GONm est désormais propriétaire de près de 220 ha dans les marais de Carentan (dans la vallée de la Taute essentiellement, et dans la vallée de l'Aure), Corneville (dans la vallée de la Risle) et Saint-Sylvain (dans la plaine de Caen).

Notre réseau de réserves joue un rôle essentiel pour la protection de plusieurs espèces d'oiseaux à fort intérêt patrimonial en Normandie. Les réserves du GONm sont des lieux de la protection, mais aussi de recherche scientifique : ce sont les sites les mieux suivis de Normandie par nos adhérents et nos salariés : loin de détourner notre activité de son premier objet, l'observation scientifique, les réserves la promeut.

Évidemment, à moins d'être insensible à la lente érosion de la biodiversité comme on dit maintenant (il y a encore peu on disait « la nature disparaît »), notre implication a permis à nombre d'espèces de se maintenir, voire de se développer et même de s'installer.

Ce cinquième numéro de cette revue électronique vous permet de découvrir ce réseau de réserves ; il constitue année après année un témoignage de notre activité, une relation de nos actions : le GONm agit et il le fait grâce à ses adhérents. Pour arriver à de tels résultats, le bénévolat est incontournable. Comme le disait B. Maris dans son Anti-manuel d'économie, « la gratuité crée de la richesse, l'intérêt ne peut exister sans le désintéressement ».

Vous pouvez participer à cette belle action au long cours : animations, stages, chantiers, administration et, naturellement, observations, études, inventaires vous attendent bras grands ouverts : saisissez l'occasion de vous enrichir en participant à cette œuvre collective commencée par les fondateurs du GONm dès 1967 ... bientôt 50 ans de combats, de petites défaites parfois, mais aussi de victoires pour nous et, surtout, pour le futur et le long terme.

Rendez-vous donc en 2015 pour que nos actions, les actions de nos adhérents donc, soient nombreuses, efficaces et joyeuses pour que notre réseau de réserves permette de protéger au mieux les oiseaux de Normandie.



Goéland marin juvénile à la réserve de Chausey (Gérard Debout)

Photos de couverture (Gérard Debout) :
Verdier d'Europe et Léopard des murailles à la réserve de Chausey,
Chevreuil à la réserve de Saint-Sylvain dans la plaine de Caen

Sommaire

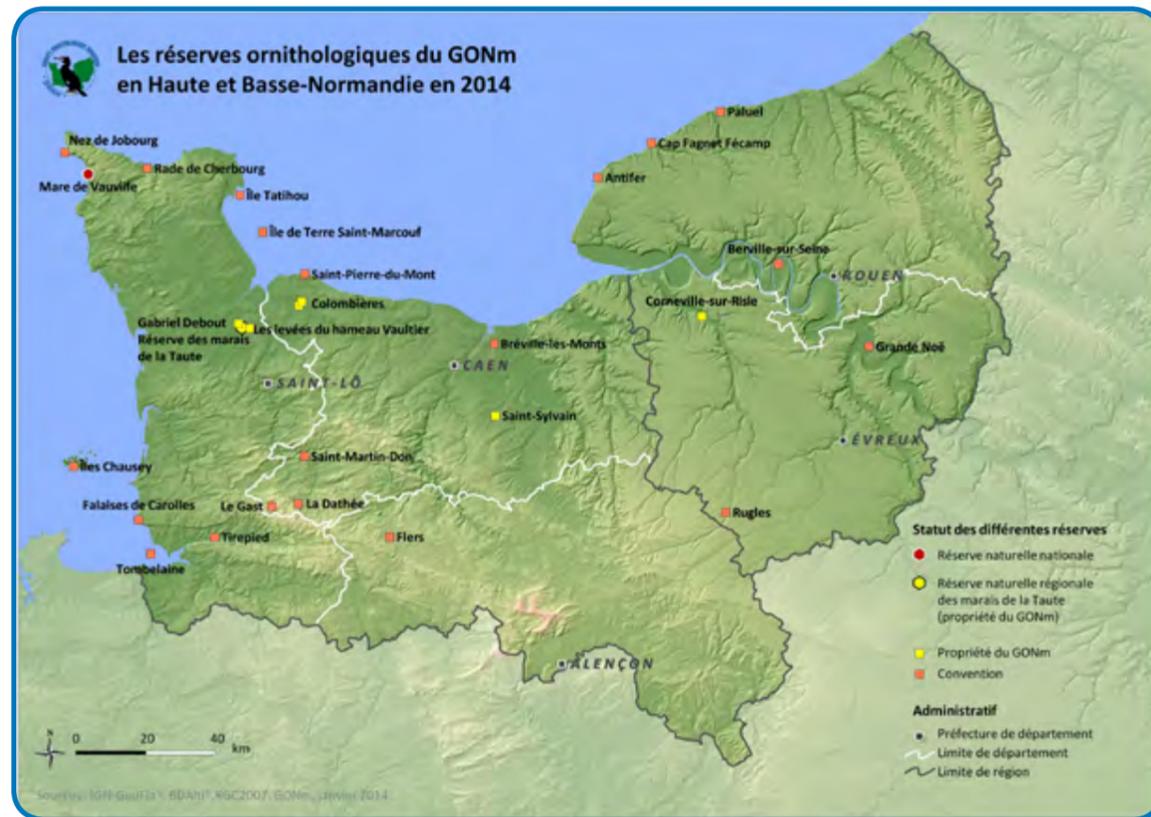
Éditorial	2
Sommaire	3
Le réseau de réserves du GONm	4
Les actualités de l'année 2014.....	7
Nouvelles du réseau de réserves.....	7
Anniversaires	7
Animations	9
Images des réserves.....	11
Le bilan des nicheurs au printemps 2014	15
Oiseaux marins nicheurs des réserves du GONm.....	15
Oiseaux d'eau nicheurs des réserves du GONm.....	18
Autres intérêts naturalistes.....	21
Suivi à Vauville de la population de <i>Lysandra bellargus</i>	21
Amphibiens à Vauville	22
Coup de projecteur sur ... Chausey.....	25
Présentation générale	25
Gestion.....	27
Réglementation	27
Signalisation.....	28
Le gardiennage	28
Nettoyage des plages	29
Défrichage de l'Île plate.....	29
Nichoires à pétrel-tempête	29
Sites de nidification pour sternes	29
Nidification.....	30
Hivernage.....	31
Migration	31
Importance patrimoniale de Chausey pour les oiseaux	35
Oiseaux marins	35
Oiseaux d'eau	37
Oiseaux terrestres de la Grande Île	38
Liste des oiseaux de Chausey	40
Merci à tous.....	41
Suivi des espèces nicheuses rares sur la Réserve naturelle régionale des marais de la Taute : bilan 2014 pour le butor étoilé et les busards.....	42
Le blongios nain à la Grande Noé en 2014.....	45
Remerciements	47
Crédits.....	48



Le réseau de réserves du GONm

En 2014, le réseau des réserves ornithologiques compte 33 réserves. Au total, le GONm gère plus de 675 ha pour la protection de l'avifaune normande et est propriétaire de 215 ha dans les marais de Carentan (Graignes, Montmartin-en-Graignes, Saint-Hilaire-Petitville, Saint-André-de-Bohon), dans la vallée de l'Aure (Colombières), dans la vallée de la Risle (Corneville) et dans la plaine de Caen (Saint-Sylvain). Les 33 réserves qui constituent le réseau de réserves du GONm en Normandie se répartissent géographiquement ainsi :

- 17 dans la Manche ;
- 8 dans le Calvados
- 1 dans l'Orne ;
- 3 dans l'Eure ;
- 4 en Seine-Maritime.



Carte des réserves ornithologiques du GONm

« Historiquement », un certain nombre de sites qui furent des réserves ne le sont plus pour des raisons diverses. Ainsi, la réserve des îlots de la Hague à partir du moment où un nouveau fonctionnaire est arrivé aux Affaires maritimes à Cherbourg qui a estimé, avec les mêmes textes que son prédécesseur et contrairement à lui, qu'il n'était plus possible d'avoir de tels sites en réserve ; ceci s'est passé alors que la ZPS de la Hague venait d'être créée et n'a pourtant provoqué aucune réaction de la part de la DIREN de l'époque (2006).

D'autres sites, dont l'importance patrimoniale était due plus aux plantes qu'aux oiseaux, ont été transmis au Conservatoire (alors fédératif) des espaces naturels de Basse-Normandie ce qui lui apportait d'emblée des sites dans son réseau propre et contribuait à le lancer : réserves des coteaux du Bessin et d'Aubry-le-Panthou. D'autres enfin ont été abandonnés en raison de l'insuffisance en moyens humains (manque de bénévoles, implication insuffisante) et financiers pour assurer une gestion concrètement efficace.

Toutes les informations concernant les conservateurs bénévoles et les salariés responsables des réserves sont synthétisées dans le tableau ci-dessous (nous avons indiqué en gras les réserves naturelles).

Liste des réserves ornithologiques du GONm, conservateurs et salariés responsables.

Animation du réseau et ERG en 2013-2014 Gérard Debout (bénévole) et Delphine Aubry (salariée)					
n°	code	Réserve	Bénévoles	Gardes salariés	Salariés responsables
1	M01	Tombelaine	Luc Loison		Delphine Aubry
2	M02	Tirepiéd	Jean Collette		
3	M03	Falaises de Carolles	Paul Sanson	Sébastien Provost	
4	M04	Chausey	Gérard Debout	Fabrice Gallien	
5	M07	RNN Mare de Vauville	Joëlle Riboulet Gérard Debout	Marie-Léa Travert	
6	M08	Nez-de-Jobourg	Philippe Allain	Régis Purenne	Delphine Aubry
7	M10	Tatihou	Sophie Poncet	Régis Purenne & Vincent Jaillet	
8	M11	Saint-Marcouf / Île de Terre – B. Braillon	Gérard Debout		
9	M14	Saint-André-de-Bohon	RNR des Marais de la Taute Alain Chartier	Régis Purenne	
10	M15	Graignes/Prés de Rotz			
11	M17	Montmartin/Cap			
12	M18	Montmartin/Pénème			
13	M19	Saint-Hilaire-Petitville - Caréculée			
14	M21	Graignes/Les Défends - Jeanne Frémond			
15	M22	Saint-Hilaire-Petitville - Gabriel Debout	Alain Chartier		
16	M23	Graignes/Les Levées Vaultier			
17	C04a	Colombières			
18	C04b	Colombières			
19	M20	Rade de Cherbourg	Jocelyn Desmares		
20	C01	Saint-Pierre-du-Mont	Martial Müller		
21	C05	Le Gast	Thierry Lefèvre		
22	C06	La Dathée	Stéphane Lecocq		
23	C07	Saint-Martin-Don	Thierry Lefèvre		
24	C10	Bréville-les-Monts	Marc Deflandre	James Jean Baptiste	
25	C12	Saint-Sylvain	Maëva Dufour	James Jean Baptiste	
26	O02	Flers	Étienne Lambert		
27	E01	Grande Noé	Christian Gérard	Céline Chartier	Fabrice Gallien
28	E04	Corneville-sur-Risle	Bernard Lenormand		
29	E05	Rugles	Véronique Lavorel		
30	SM1	Antifer	Cyriaque Lethuillier	Yannick Jacob	
31	SM2	Fécamp	Gilles Le Guillou	Yannick Jacob	
32	SM4	Paluel	Gilles Le Guillou	Yannick Jacob	
33	SM5	Berville-sur-Seine	Gilles Le Guillou	Céline Chartier	

Le tableau suivant recense les différentes informations concernant les différentes réserves ornithologiques du GONm (les réserves dont le GONm est propriétaire sont en **gras** et, la nouvelle réserve créée en 2014 figure en rouge).

Statuts des réserves et superficies

Codes	Réserves	Création	Propriétaires	Convention avec ...	Superficie
M01	Tombelaine	1985	CdL	CdL et SyMEL	4 ha
M02	Tirepied	1990	Propriétaire privé	Propriétaire	2 ha
M03	Carolles	1993	CdL et privés	CdL et SyMEL	18 ha
M04	Chausey	1987	SCI	SCI : partie terrestre SCI, CdL, SyMEL : DPM	68 ha
M07	Vauville	1970	CdL, commune et privé	État	60,25 ha
M08	Nez-de-Jobourg	1965	Propriétaire privé	Propriétaire	6 ha
M10	Tatihou	1990	CdL	CdL et le SyMEL	21 ha
M11	Île de Terre/Saint-Marcouf	1967	Domaine privé de l'État	MNHN	3,5 ha
M14	L'Ermitage	1994	GONm	Propriétés du GONm	148,22 ha
M15	Les Prés de Rotz	1994			
M17	Le Cap	1996			
M18	Pénème	1996			
M19	La Caréculée	1999			
M21	Les Défends -Jeanne Frémont	2006			
M22	Gabriel Debout	2010	GONm	Propriétés du GONm	37,41 ha
M23	Levées Vaultier	2012			
M20	Rade de Cherbourg	2002	Domaine privé de l'État	Marine nationale	Linéaire 4 km Superficie 2ha
C01	St-Pierre-du-Mont	1980	Propriétaire privé	Propriétaire	Linéaire 1 km
C04	Colombières	1992	GONm	Propriété du GONm	2,28 ha
C04b	Colombières	2013	GONm	Propriété du GONm	1,66 ha
C05	Le Gast	1988	Bassin de la Sienne, privés	AAPPMA et propriétaires	4,15 ha
C06	La Dathée	1987	Commune de Vire	Commune	4 ha
C07	Saint-Martin-Don	1993	Propriétaire privé	Propriétaire	11 ha
C10	Bréville-les-Monts	1996	Propriétaire privé	Propriétaire	0,77 ha
C12	Saint-Sylvain	2010	GONm	Propriété du GONm	4 ha
O02	Flers	1994	Commune	Commune	32 ha
E01	Grande Noé	1987	Établissement public foncier de Normandie	Convention avec syndicat mixte Base de Léry-Poses	67 ha
E04	Corneville-s-Risle	1997	GONm	Propriété du GONm	28,69 ha
E05	Rugles	2014	Propriétaires privés	Propriétaires	1,1 ha
SM1	Antifer	1991	Propriétaires privés	Propriétaires	Linéaire 1,5 km
SM2	Cap Fagnet	2001	Commune et privés	Commune et propriétaires	43 ha
SM4	Paluel	2003	EDF	EDF	55 ha
SM5	Berville-sur-Seine	2007	Commune, Cemex et privés	Cemex et commune	64,51 ha

Les actualités de l'année 2014

Nouvelles du réseau de réserves

Littoral, zones humides, bocage, plaine, etc., milieux variés et biodiversité importante confèrent à notre réseau de réserves une richesse patrimoniale exceptionnelle. Les principales colonies d'oiseaux de mer normandes occupent des réserves du GONm, les marais les plus riches des marais de Carentan et de la Risle, le site le plus remarquable de la vallée de la Seine en amont de Rouen, sont des réserves du GONm.

Le réseau de réserves du GONm fonctionne grâce aux fonds propres du GONm, de la DREAL de Haute-Normandie, de l'AESN et grâce à un sponsor privé : Cemex. Le réseau fonctionne au quotidien grâce à de nombreux adhérents bénévoles et, en particulier, les 19 conservateurs et aux 7 salariés impliqués directement. La mauvaise nouvelle de l'année est le retrait de Veolia-Eau qui nous avait accordé une aide annuelle de 30 000 € sur cinq ans et qui s'est désengagé avant la fin... sans autre forme de procès !...

De 2013 à 2014, le réseau des réserves a connu plusieurs changements :

- La création de la réserve de Rugles dans l'Eure, dans la vallée de la Risle avec une nouvelle conservatrice: Véronique Lavorel ;
- Les changements de conservateurs sur les réserves de Tatihou (Alain Barrier remplacé par Sophie Poncet) et de Berville-sur-Seine (Baptiste Regnery remplacé par Gilles Le Guillou) ;
- L'arrivée de Maeva Dufour comme conservatrice de Saint-Sylvain ;
- Le remplacement de Thierry Démarest sur la réserve de Vauville par Marie-Léa Travert ;
- Le départ de Virginie Radola, remplacée par Céline Chartier sur la réserve de la Grande Noé.

Le bilan de l'année 2013-2014 a été fait à Caen le 23 novembre 2014 à l'occasion de la réunion annuelle du réseau regroupant conservateurs bénévoles et salariés concernés

Anniversaires



2014 aura été l'occasion de fêter quelques anniversaires de nos réserves : les 20 ans de nos premières acquisitions dans la vallée de la Taute et les 20 ans de la réserve de Flers. Ce dernier anniversaire a été fêté avec la Ville de Flers le samedi 15 novembre 2014.

Il y avait une vingtaine d'adhérents présents, dont cinq administrateurs. Étienne Lambert, conservateur, a présenté la réserve, les 20 ans de suivis et l'intérêt qu'il y avait d'avoir une réserve ornithologique urbaine tant pour notre association que pour la municipalité, mais aussi et surtout pour les oiseaux qui ont profité des aménagements adaptés grâce aux conseils et aux indications fournis au service des espaces verts municipaux.

Photo : Étienne Lambert présente la réserve aux adhérents et aux élus (Claire Debout)

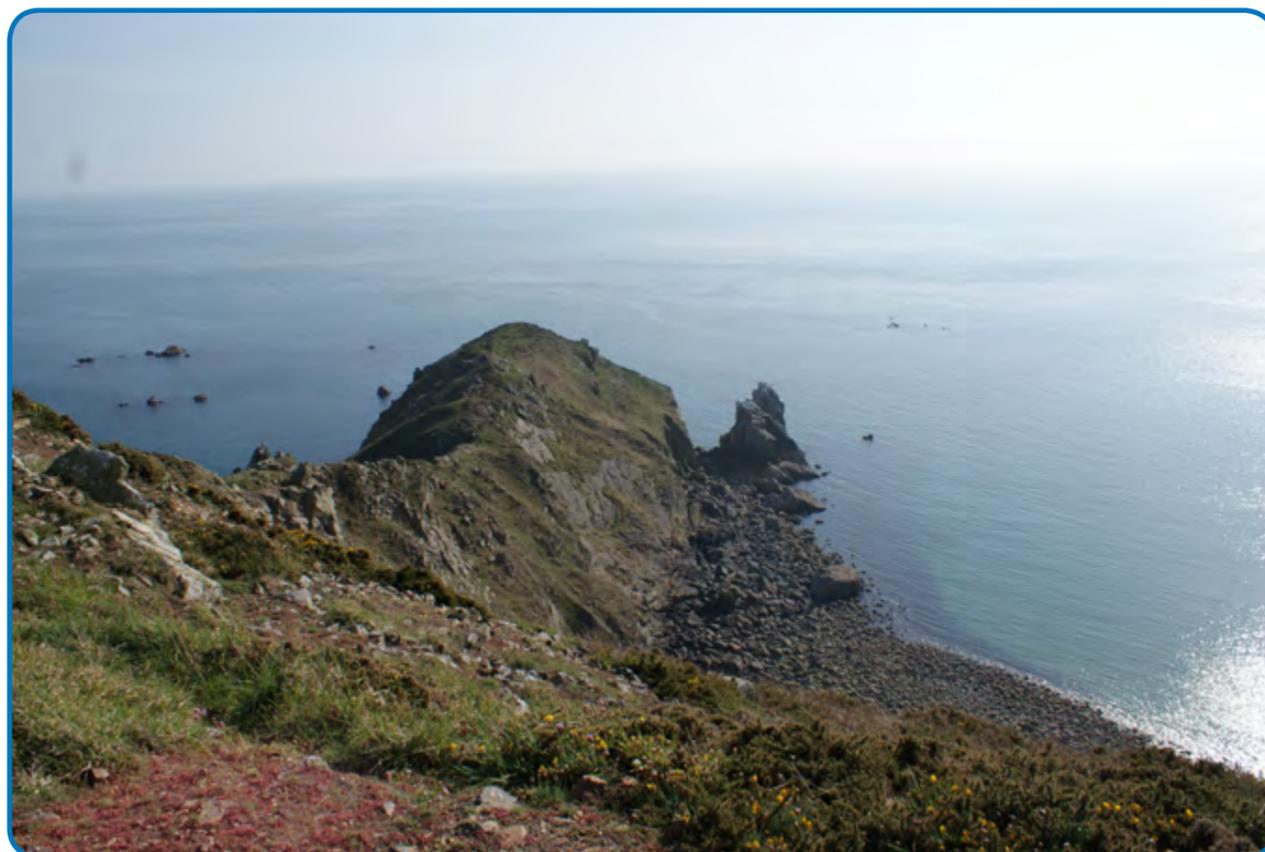
L'adjointe chargée du patrimoine et M. le député maire ont souligné la qualité de ces échanges qui doivent à la fois au GONm mais aussi à l'opiniâtreté du conservateur et à sa constance dans l'effort : 20 ans et 800 heures d'observation, des animations, etc. Gérard Debout, président du GONm, a offert à M. le Maire l'Atlas des oiseaux nicheurs auquel la municipalité a contribué en nous apportant une aide financière appréciable.

Nous avons ensuite visité la réserve, ses divers milieux où l'eau et les bois sont prépondérants et où la régénération naturelle des arbres abattus par la tempête de 1999 est pratiquée avec pertinence. L'anniversaire s'est conclu par un pot offert par la municipalité que nous remercions pour la continuité de son engagement pour la réserve et envers le GONm.



Le parc urbain = réserve du GONm et les belles couleurs de l'automne (photo G. Debout)

Notons que l'an prochain, nous fêterons les 50 ans de la réserve de Jobourg !



La réserve du Nez-de-Jobourg (photo G. Debout)

Animations

Les réserves du GONm sont des lieux de protection, d'étude et lorsque cela est possible, de découverte et de sensibilisation du public à la nature. Pour cela, des animations et des stages pour adultes et/ou enfants sont organisés dans certaines réserves ou à leur périphérie. Ces animations sont annoncées par voie de presse, par les offices de tourisme locaux, dans les calendriers départementaux, dans le programme annuel du GONm, sur son site Internet et son forum (www.gonm.org) et sur des dépliants spécifiques. Le bilan des animations pour la saison 2013-2014 est en progrès par rapport à 2013.

Bilan des animations sur les réserves du GONm en 2013-2014

Réserve	Animations					
	Grand public		Groupes et scolaires		Évènements, stages et conférences	
	Nombre	Participants	Nombre	Participants	Nombre	Participants
Tombelaine	3	93	0	0	0	0
Tirepied	0	0	0	0	0	0
Carolles	20	165	3	74	2	500
Chausey	7	4	1	14	6	67
Mare de Vauville	24	302	12	246	0	0
Nez-de-Jobourg	2	4	0	0	0	0
Tatihou	Sensibilisation	1022	60	806	0	0
RNR et Marais de Carentan	1	3	0	0	0	0
Rade de Cherbourg	0	0	0	0	0	0
Lac du Gast	1	5	0	0	0	0
Le Montanglier	1	30	0	0	0	0
Grande Noé	28	176	12	283	2	26
Corneville-sur-Risle	2	35	0	0	0	0
Cap Fagnet	1	3	0	0	0	0
Berville-sur-Seine	4	8	0	0	0	0
Total 2014	126	1850	88	1423	10	593
Total 2013	91	687	60	1444	12	727

Une des séquences d'un film réalisé à l'occasion des 50 ans de l'AESN a été filmée à Tirepied le 10 juillet 2014. Elle est consacrée à l'évolution de l'avifaune de la vallée de la Sée ; cette longue interview de Jean Collette se base en grande partie sur la réserve de Tirepied. Ce reportage intitulé « La ripisylve en lit mineur et les oiseaux » est visible à cette adresse : <http://aesn50ans.tumblr.com/>



Jean Collette dans le film : La ripisylve en lit mineur et les oiseaux (capture d'écran : Gérard Debout)

Un reportage de France 3 Normandie a été réalisé à Saint-Marcouf le 4 avril dans le cadre de l'émission Midi en France, présenté à Sainte-Mère-Église lors de la semaine du 6 juin. L'équipe de tournage arrivée sur zone avec la navette de la SNMS de Barfleur, a ensuite été acheminée sur l'île avec le zodiac du GONm. Elle est restée sur la plage de galets pendant que nous recensons les oiseaux au cœur de l'île, équipés pour l'occasion de micros et caméras. Gérard Debout a présenté l'historique et l'importance de la réserve pour les oiseaux marins. Ce reportage est visible à : <https://www.youtube.com/watch?v=Zq-RxXswBRk>



Caméramen et reporters occasionnels (photos Claire Debout)



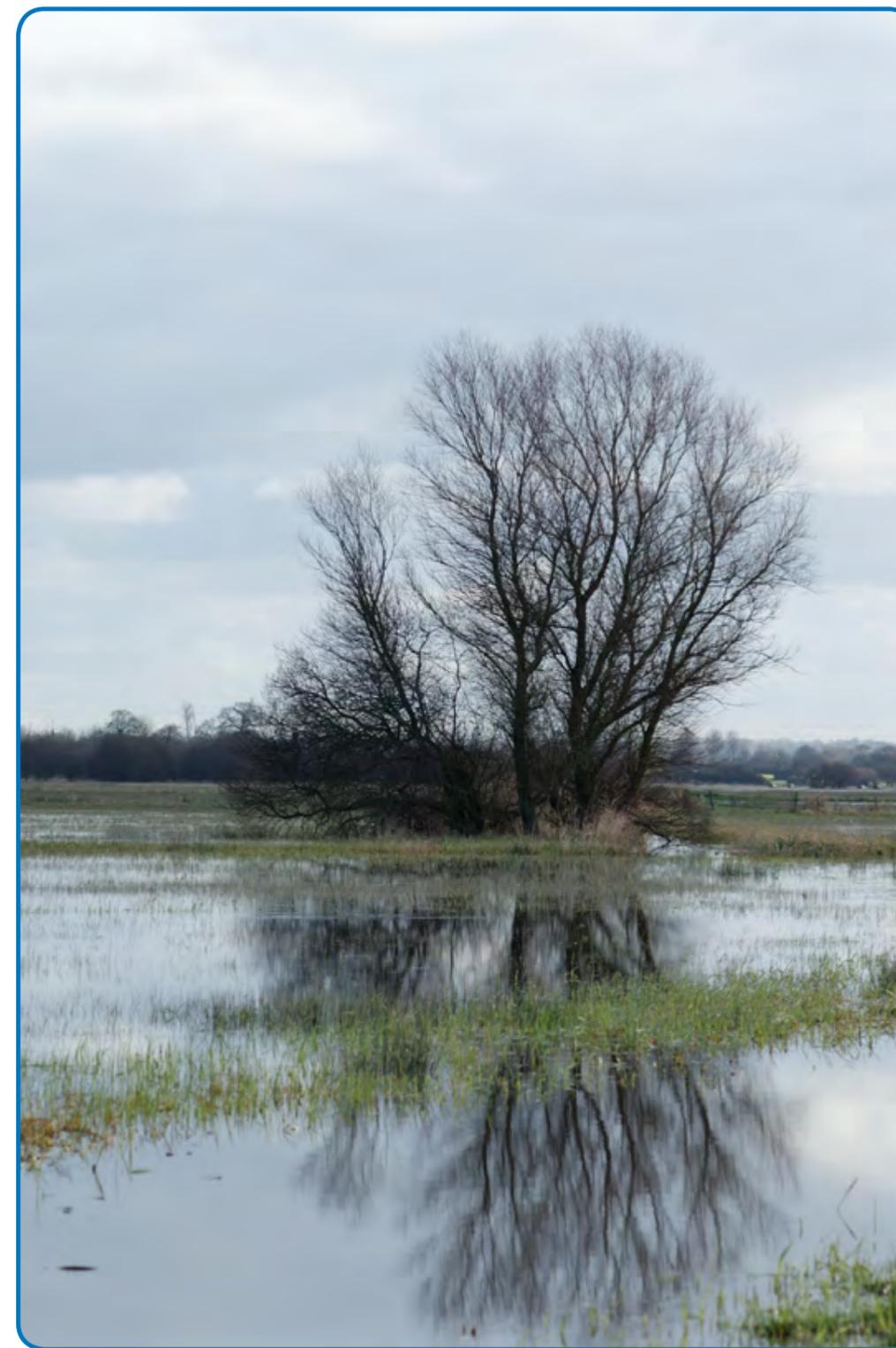
Carriers et ornithologues observant les oiseaux (photo : Claire Debout)

À la Grande Noé, une journée événement, l'anniversaire de la charte de l'UNICEM, a réuni 35 personnes. Le 5 juin 2014, l'UNICEM Normandie (Union régionale des industries de carrières et matériaux de construction de Normandie) a organisé une rencontre afin de célébrer les 20 ans de l'adoption de la charte environnementale, initiée par cette organisation patronale. Cette rencontre a eu lieu sur le site de la réserve GONm de la Grande Noé,

ancienne ballastière devenue, au fil des ans, un des principaux sites ornithologiques normands. L'UNICEM nous a présenté sa charte ainsi qu'aux autres participants (représentants de l'État : sous-préfet et DREAL, représentant de la chambre d'agriculture, de la base de loisirs de Poses, etc.). Une riche discussion s'est ensuite engagée entre les participants, particulièrement le GONm et le président de l'UNICEM, Jean-Yves Cadieux.

Parallèlement, les lycéens du lycée horticole d'Évreux ont participé à divers ateliers dont un atelier « arrachage de séneçon du Cap » (espèce invasive et envahissante présente sur la réserve et sur le site proche des Errants). Après avoir observé les oiseaux de la réserve, l'UNICEM nous a conviés à un buffet. L'après-midi, des animations ont permis aux élèves et aux personnels des carrières de découvrir les oiseaux. Ces échanges avec les carriers nous permettent d'agir afin de les aider à minimiser l'impact de leur activité sur le patrimoine naturel ce qui conduit, parfois, après cessation de l'activité d'extraction à créer des sites de forte importance patrimoniale comme la Grande Noé et même, comme c'est le cas à la réserve GONm de Berville-sur-Seine, à transformer le site en réserve au fur et à mesure de son exploitation grâce à des aménagements *ad hoc*.

Images des réserves



Réserve de Pénème (photo Gérard Debout)



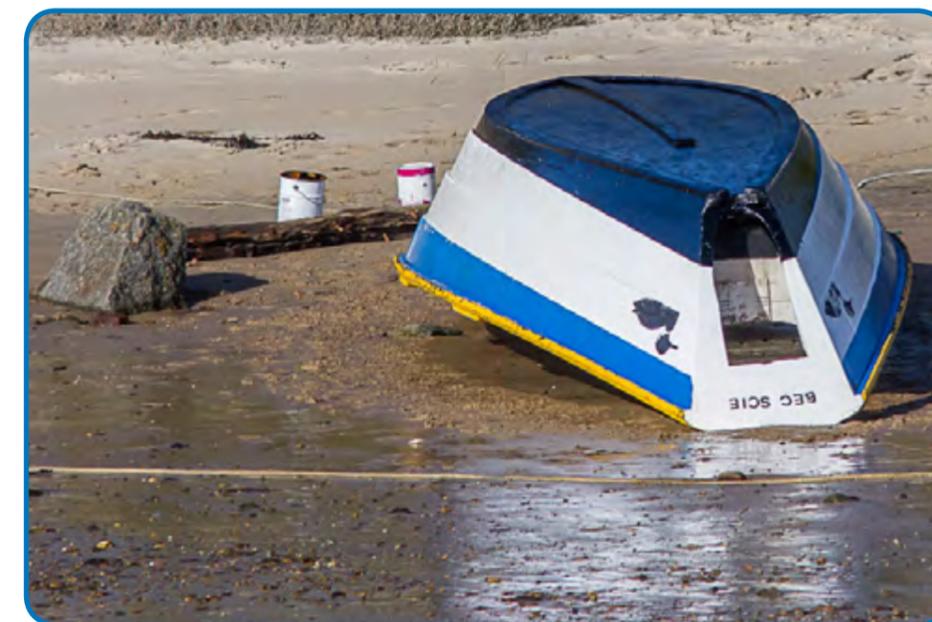
Goélands marin et argenté à Saint-Marcouf (photo Gérard Debout)



Un des trois nids de harle huppé découverts à la réserve de Chausey en 2014 (photo Guillaume Debout)



Étrépage au Marais du Cap (photo Alain Chartier)



Chausey : peinture du Bec Scie en cours de finition (photo Fabrice Gallien)



Recensement à Bréville-les-Monts (photo Marc Deflandre)



Capture de mouettes tridactyles au Cap Fagnet



La réserve de Saint-Sylvain en fin d'hiver (photo Gérard Debout)

Le bilan des nicheurs au printemps 2014

Gérard Debout

Oiseaux marins nicheurs des réserves du GONm

Le réseau des réserves du GONm héberge les principales colonies normandes d'oiseaux marins. Toutes les îles sont des réserves sauf, depuis quelques années, les îlots de la Hague dont le statut de réserve a été unilatéralement annulé par l'administration. Les principales colonies rupestres du Bessin et du Pays de Caux sont en réserve GONm. Dans le cadre de l'observatoire des oiseaux marins mis en place par le GONm, nos réserves jouent un rôle essentiel car seules ces réserves sont l'objet de suivis à très long terme, comme les suivis de Chausey et de Saint-Marcouf qui ont débuté à la fin des années 1960 et qui vont bientôt offrir des séries de résultats sur 50 ans. Ces réserves ont donc un extraordinaire intérêt.

Nombre de couples	Fulmar boréal	Fou de Bassan	Grand cormoran	Cormoran huppé
Listes rouges régionales nicheurs ¹	BN : EN HN : EN	BN : CR	BN : LC HN : LC	BN : LC HN : CR
Total 2014	29 (SAO)	2 (SAO)	972	1291
Total 2013	18	1	1074	1305
Total 2012	19	6	1157	1275+
Maximum 2009-11	57	5	1180	1185
Maximum 2006-08	19	0	1318	1166
Maximum 2003-05	30	0	1482	1263

Nombre de couples	Goéland marin	Goéland brun	Goéland argenté	Mouette tridactyle
Listes rouges régionales nicheurs	BN : LC HN : VU	BN : LC HN : EN	BN : NT HN : VU	BN : EN HN : EN
Total 2014	1064	643	3317	1295
Total 2013	1324	811	3255	1359
Total 2012	1242+	777+	3384+	1583
Maximum 2009-11	1447	681	4402	1727
Maximum 2006-08	1299	399	4555	2006
Maximum 2003-05	1187	898	6118	3231

Nombre de couples	Goéland leucophaée	M. mélanocéphale	Mouette rieuse	Sterne pierregarin
Listes rouges régionales nicheurs	HN : EN	BN : NE HN : CR	BN : CR HN : VU	BN : EN HN : CR
Total 2014	1	140	142	66
Total 2013		200	115	44
Total 2012		1	0	48
Maximum 2009-11		127	280	93
Maximum 2006-08		161	490	140
Maximum 2003-05		95	650	111

La baisse des effectifs de **grand cormoran** se poursuit encore en 2014 et un nouveau minimum pour la décennie est atteint en raison, surtout, de la chute spectaculaire des effectifs nicheurs de la Grande Noé pour laquelle nous n'avons pas d'explications à proposer.

Rappelons que la saison de reproduction du grand cormoran est très longue puisque les premiers retours des nicheurs ont lieu dès janvier avec parfois des nids construits dès la fin de ce mois, les derniers jeunes s'envolant parfois à la fin de juillet, et exceptionnellement encore plus tard. La saison de reproduction 2014 a été marquée par plusieurs tempêtes. En Normandie, celles de janvier à mars ont affecté les colonies insulaires :

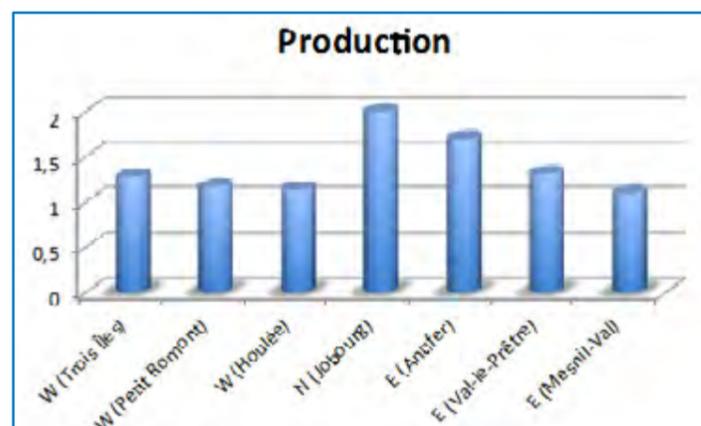
- À Chausey, sur Petit Romont, les nids ont été détruits par les tempêtes de fin janvier ;

¹ D'après Debout, G. 2012 (Liste rouge des oiseaux de Basse-Normandie. GONm, 76 pages) et Debout, G. 2013 (Liste rouge des oiseaux de Haute-Normandie. GONm, 51 pages).

- La colonie de Saint-Marcouf a été particulièrement touchée : les nids précoces y ont été détruits, les couples ont été ensuite retardés dans l'enclenchement du processus de reproduction, ce qui a abouti à un retard des pontes de l'ordre de quatre semaines et à une synchronisation inhabituelle de la saison de reproduction.

À Chausey, les effectifs se stabilisent à un niveau bas depuis environ trois ans, après une chute spectaculaire qui a vu les effectifs diminuer de moitié depuis la fin des années 1990. À Saint-Marcouf, à l'inverse, les effectifs sont stables à un haut niveau. Sur le littoral cauchois, le recensement n'est que partiel mais, pour les colonies suivies cette année, les effectifs comptent au total 184 nids alors que, lors de l'enquête 2009-2011, les mêmes secteurs en comptaient 238 : la baisse observée sur le littoral cauchois depuis une dizaine d'années se poursuit donc.

Dans le cadre de la mise en place de l'observatoire des oiseaux marins de la façade Manche – Mer du Nord, (Debout, G. 2014¹), nous avons étudié la productivité des cormorans sur certains sites normands, dont trois réserves du GONm (Chausey, Jobourg et Antifer) et sur certains sites de Bretagne nord.



On constate que pour les trois sites de la Manche ouest, la productivité est relativement homogène malgré des dynamiques différentes. Ce résultat diffère clairement de celui obtenu dans le Pays de Caux où la productivité varie de 1,1 à 2. La colonie du Nez-de-Jobourg dans la Hague, dont les effectifs peu importants sont stables depuis plusieurs années, a une productivité importante surprenante. La production moyenne n'est donc pas dépendante des effectifs nicheurs.

Par ailleurs, les macrodéchets ont été dénombrés dans les nids des deux espèces de cormorans à Chausey et Saint-Marcouf (Debout *op. cit.*). Il est intéressant de comparer les résultats obtenus : il apparaît clairement que les nids de cormoran huppé comportent plus de déchets que ceux de grand cormoran. Ceci montre la pertinence de la mesure de ce paramètre pour les nids des deux espèces et l'intérêt de déterminer, en parallèle pour chacune, l'origine des matériaux collectés afin de savoir s'il y a un évitement des déchets plus prononcé pour le grand cormoran que pour le huppé ou si les sites de collecte sont différents.

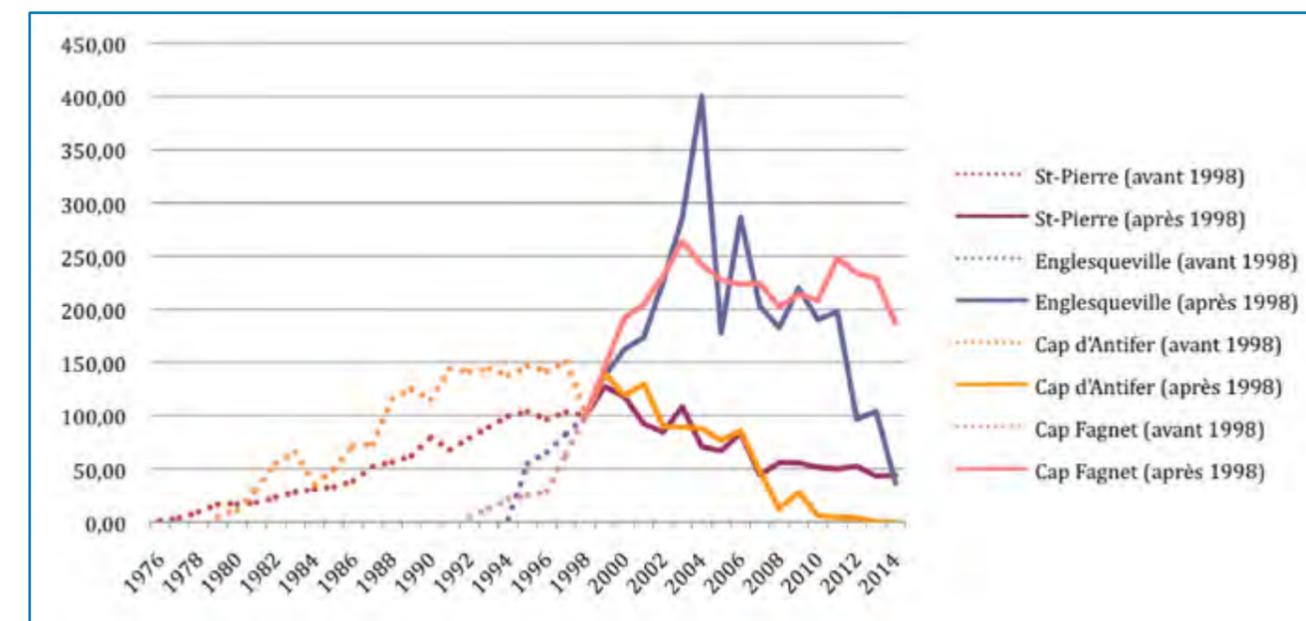
Site	Espèces	Pourcentage de nids sans déchets	Pourcentage de nids par classe de macrodéchets			
			1 à 5	6 à 10	11 à 20	21 à 50
Chausey	Grand cormoran	99,4 %	0,6 %	0	0	0
	Cormoran huppé	85,8 %	12,8 %	4,9 %	0,3 %	0,2 %
Île de Terre	Grand cormoran	93,5 %	6,5 %	0	0	0
	Cormoran huppé	69,6 %	22,8 %	4,2 %	2,7 %	0,8 %

1 Debout, G. 2014 - Bilan de l'enquête menée en 2014 sur des colonies témoins de grand cormoran de la sous-région marine Manche Mer du Nord. Rapport GONm pour l'AAMP

Parmi les grandes nouveautés de l'année pour nos réserves, le **goéland leucophaée** se reproduit à la Grande Noé, même si cette reproduction a été un échec.

Mise à part à la réserve de Tatihou et les réserves cauchoises, les effectifs de **goéland argenté** continuent de chuter inexorablement sur les autres réserves normandes et il est probable que sa disparition de certaines des réserves, pourtant très anciennement occupées, soit à envisager dans un avenir proche.

Un suivi de l'ensemble des colonies normandes de **mouette tridactyle** a été réalisé au cours du printemps 2014, dans le cadre de la mise en place de l'observatoire des oiseaux marins de la façade Manche - Mer du Nord, (Le Guillou, G. *et al.* 2014²). La colonie de la réserve d'Antifer est éteinte et sur les trois autres sites (dont deux réserves du GONm), les effectifs sont en baisse, alors que la productivité est globalement bonne, même si elle très variable entre les trois colonies encore occupées.



Évolution des populations de mouette tridactyle (base 100 en 1998)
(St-Pierre, Antifer et le Cap Fagnet sont des réserves du GONm ; Englesqueville ne l'est pas)

Nulle à Englesqueville, la productivité est bonne voire très bonne à la réserve de Saint-Pierre-du-Mont, en augmentation liée à une météorologie beaucoup plus clémente en 2014 qu'en 2013 où des écoulements d'eau le long de la falaise (sur les nids et poussins) avaient été observés. À la réserve du Cap Fagnet, depuis 2010, la production tend à se stabiliser, voire à légèrement augmenter ces deux dernières années, mais au cours de la dernière décennie, cette production en jeunes a connu un fort déclin.

Réserves du GONm	Taux de succès	Productivité
Saint-Pierre-du-Mont	47 à 71 %	0,74 à 1,07
Cap Fagnet	53 %	0,69

2 Le Guillou, G. *et al.* 2014 - Suivi de la mouette tridactyle en période de reproduction en Normandie. Colonies de Saint-Pierre-du-Mont, Englesqueville-la-Percée, La Poterie-Cap d'Antifer et Fécamp. Rapport GONm pour l'AAMP

Oiseaux d'eau nicheurs des réserves du GONm

Nombre de couples	Grèbe huppé	Grèbe castagneux	Râle d'eau	Foulque macroule
Listes rouges régionales nicheurs	BN : VU HN : VU	BN : VU HN : VU	BN : LC HN : LC	BN : LC HN : LC
Total 2014	10	26	10	83+
Total 2013	20	17+	6+	58+
Total 2012	25	11	9	27
Maximum 09-11	17	20-22	10	72
Maximum 06-08	22	11	15	58
Maximum 03-05	19	19	20	47

Nombre de couples	Héron cendré	Héron garde-bœufs	Aigrette garzette	Butor étoilé	Blongios nain
Listes rouges régionales nicheurs	BN : LC HN : VU	BN : EN HN : NE	BN : LC HN : VU	BN : CR HN : CR	HN : NE
TOTAL 2014	216	12	309	2	1
Total 2013	124+	8	323+	4	
Total 2012	195	8	380+	4	
Maximum 2009-11	219	5	409	3	1
Maximum 2006-08	246	8	432	4	
Maximum 2003-05	256	0	352	4	

Nombre de couples	Cygne tuberculé	Tadorne Belon	Canard colvert	Fuligule morillon
Listes rouges régionales nicheurs	BN : EN HN : EN	BN : LC HN : EN	BN : LC HN : LC	BN : CR HN : VU
Total 2014	7	57	77	11
Total 2013	22	51+	45	12
Total 2012		55+	50+	12
Max 2009-11		117	68	17
Max 2006-08		100	45	16
Max 2003-05		101	68	20

Nombre de couples	Huîtrier pie	Vanneau huppé	Grand gravelot	Petit gravelot	Gravelot collier int.	Courlis cendré	Œdicnème criard
Listes rouges nicheurs	BN : VU HN : CR	BN : EN HN : EN	BN : EN HN : RE	BN : VU HN : EN	BN : VU HN : CR	BN : VU HN : CR	BN : VU HN : VU
TOTAL	236	10	7	1	3	2 à 4	1
Total 2013	240	9	3	1	4	5	1
Total 2012	186	10	4	4	1	5	1
Maximum 09-11	242	4	16	8	9	3	1
Maximum 06-08	241	5	13	3	8	2	
Maximum 03-05	259	8	3	1	2	4	

Ajoutons à ces tableaux la nidification du canard chipeau (BN & HN : CR), de la sarcelle d'été (BN : EN & HN : CR), du canard souchet (BN : EN & HN : LC) et du fuligule milouin (BN & HN : CR).

Le **harle huppé** (BN : CR) ne se reproduit qu'à Chausey, cette réserve étant le seul site français de reproduction de l'espèce. Pour cette espèce, 2014 aura été une année remarquable puisque quatre à cinq femelles étaient cantonnées. De plus -et surtout !- trois nids ont été découverts au stage de l'Ascension, découverte tout à fait inhabituelle puisque, jusqu'ici, seul un nid avait été découvert, la nidification étant prouvée par la découverte des familles nageant dans l'archipel. Cette découverte est sans doute liée à la date tardive du stage de recensement des oiseaux marins nicheurs de la réserve de Chausey qui a lieu traditionnellement à l'Ascension qui cette année était particulièrement tard, fin mai-début juin. Insistons sur le fait que la réserve de Chausey est un site de nidification utilisé chaque année par une petite population parfaitement établie, comme le rappelle le tableau ci-dessous :

Années	Nombre de femelles	Nombre de familles	Nombre de nids
1993-1996	2 à 8	0 à 3	-
1997-2000	1 à 3	0 à 1	-
2001-2004	1 à 2	0 à 1	-
2005-2008	2	0 à 2	1
2009-2012	2 à 3	0 à 3	-
2013	3	1	-
2014	4 à 5	2	3

Le **courlis cendré** a été particulièrement bien étudié par le GONm dans le cadre d'un programme Intereg WOW, piloté par le PNR des marais du Cotentin et du Bessin et l'Université de Caen. Nous avons mené cette étude en 2013 et surtout 2014 dans les Marais de Carentan, un des deux sites d'étude étant notre réserve de Saint-Hilaire-Petitville (Berthe, A. 2014 - Caractérisation du milieu de reproduction du courlis cendré et étude de l'occupation de l'espace en fonction de la structure de végétation). Le courlis cendré se reproduit sur des prairies humides des marais de Carentan, mais seulement dans certains secteurs et dans un certain type de prairies. La présente étude vise à définir dans quel type de prairies en caractérisant la structure de la végétation. Le courlis cendré préfère les prairies de fauche plutôt que les prairies pâturées. Il sélectionne au sein de l'ensemble prairial des marais de Carentan les sites présentant une structure de végétation basse et peu dense. L'évolution de la végétation y est également plus lente comparée aux sites sans courlis. L'espèce choisit son site de nidification en fonction de la structure qu'il aura au moment de l'éclosion et du début de l'élevage des jeunes, alors que ce site est choisi trois mois auparavant.

Sous SIG, un cercle de 100 m de rayon a été matérialisé au préalable, autour de chaque point de présence/absence. Au sein de chaque cercle, un relevé est effectué par ensemble de végétation homogène. Un bâton gradué tous les 10 cm et un carré en damier de 25 cm de côté, sont utilisés pour mesurer la hauteur de végétation dominante et la densité de végétation. Le damier constitué de 12 carrés transparents et 12 noirs, est apposé le long du bâton et fixé à l'aide d'un clou. Tous les 25 cm, les carrés transparents recouverts de végétation sont dénombrés. Enfin, le type de pratique agricole (fauche ou pâturage) des prairies exploitées au sein des cercles est également relevé.

Trois passages sont effectués sur chaque relevé, le premier, mi-avril, le second, mi-mai et le dernier, mi-juin. L'ensemble des analyses statistiques a été réalisé sous R. Au total, 118 relevés de végétation ont été pris en compte, 44 relevés relatifs à la présence du courlis et 74 à l'absence.

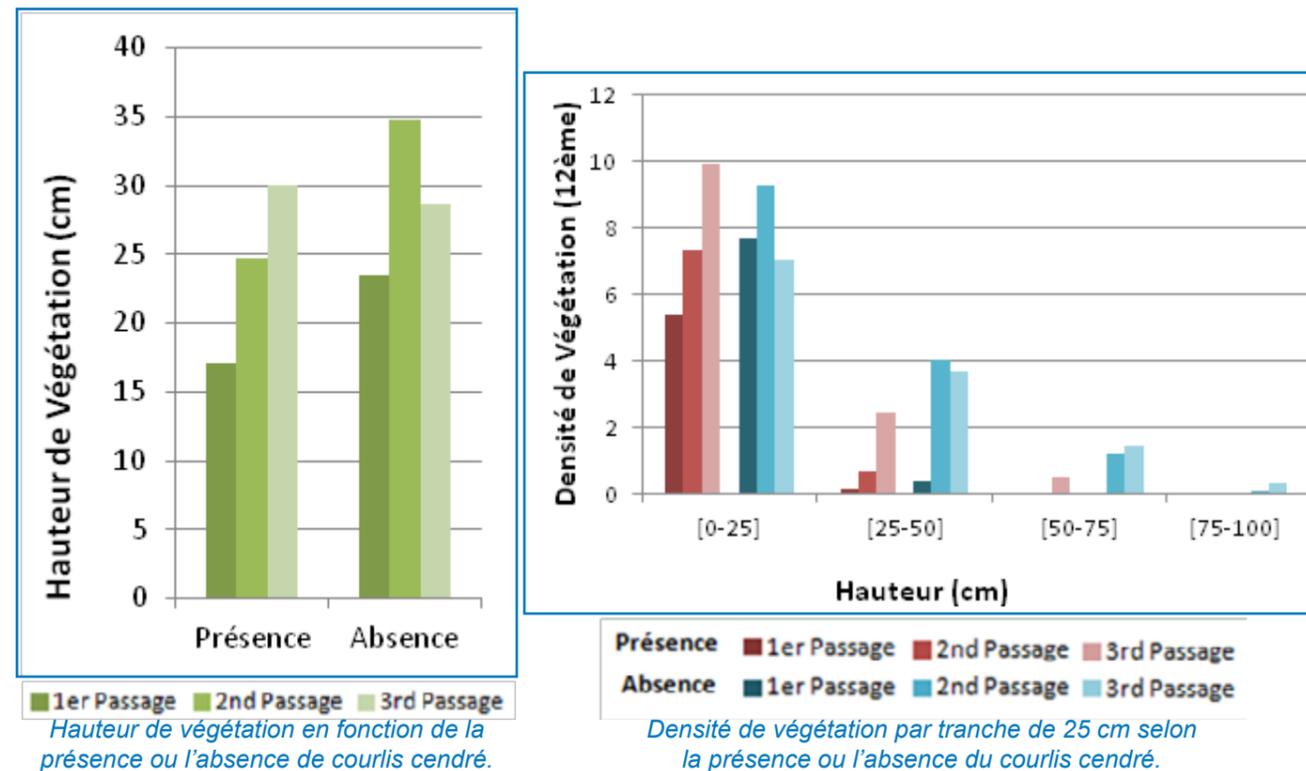
Dans la présente étude, une modélisation de type GLM (Generalized Linear Model) est utilisée afin de tester l'influence des paramètres de végétation et de pratique agricole sur la présence du courlis cendré, et de modéliser la probabilité de présence du courlis en fonction des différents paramètres relevés. Les GLMs sont des modèles statistiques, issus de la transformation d'une variable réponse par une fonction « lien », à partir de variables dites explicatives. Les GLMs de type Binomial sont l'outil idéal à l'analyse de données de présence/absence. En amont de la phase de modélisation, un test de corrélation de Pearson est appliqué à chaque paire de variables.

Les résultats issus des relevés de hauteur et de densité de végétation sont présentés sous forme d'histogrammes illustrant les zones de présence et d'absence du courlis cendré.

L'évolution de la hauteur et de la densité de végétation diffère entre les zones avec courlis et sans courlis. On remarque ainsi que la hauteur et la densité augmentent sur les trois passages, sur les sites de présence du courlis alors qu'elles diminuent au troisième passage sur les sites sans courlis. D'autre part, la végétation est plus basse et moins dense sur les sites de présence du courlis, excepté pour le troisième passage, dont la structure de végétation est similaire avec et sans courlis. De plus, la hauteur de végétation moyenne en présence du courlis, lors du troisième passage reste plus basse (30 cm) que la hauteur de végétation en milieux sans courlis, lors du second passage (34.7 cm), ce qui témoigne d'une évolution plus lente de la végétation.

D'après ces résultats, les sites de présence du courlis sont caractérisés par une hauteur de végétation moyenne de 17 cm et une densité de 5,4/12 dans les 25 premiers cm au-dessus du sol et 0,2 dans les 25 suivants, au premier passage. Au second passage, la hauteur de végétation est de 24,6 cm et la densité de 7,4/12 dans les 25 premiers cm au-dessus du sol et 0,7 dans les 25 suivants. Pour finir, au troisième passage, la hauteur de végétation est de 30 cm et la densité de 9,9/12 dans les 25 premiers cm au-dessus du sol, 2,4 entre 25 et 50 et 0,5 entre 50 et 75 cm.

En ce qui concerne le type de pratique agricole, on remarque que 95 % des relevés de végétation effectués sur les points de présence du courlis cendré sont associés aux prairies de fauche contre 5 % aux prairies pâturées.

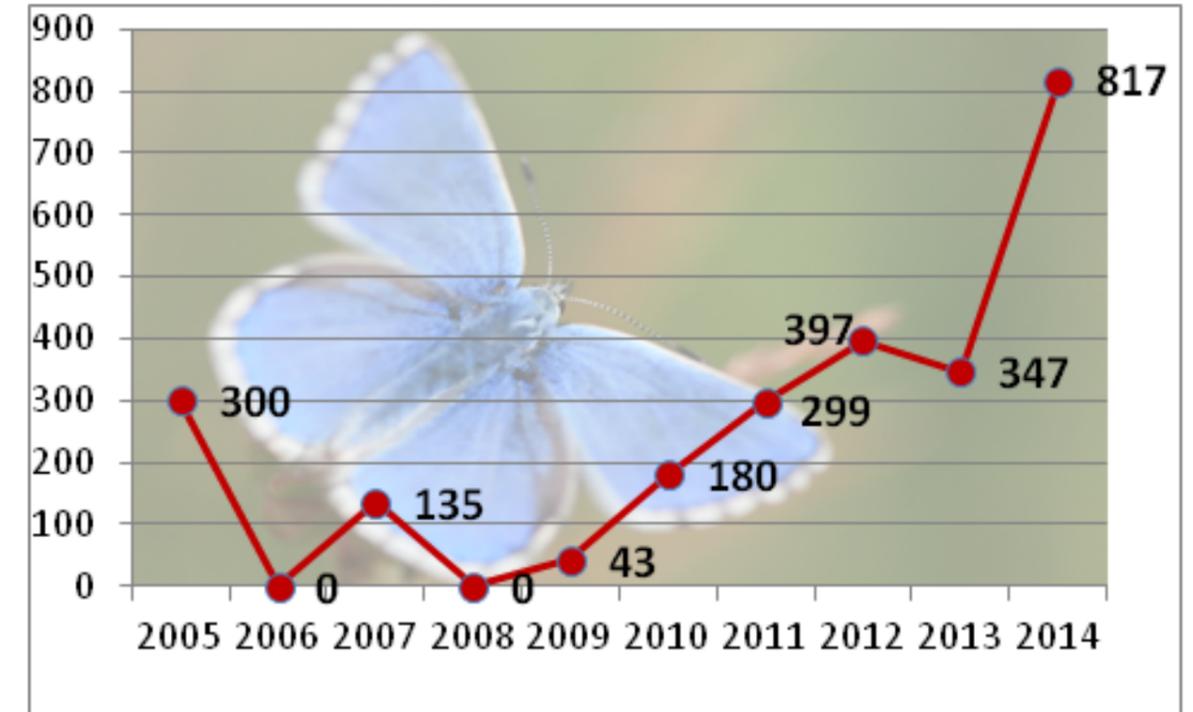


Autres intérêts naturalistes

Marie-Léa Travert

Suivi à Vauville de la population de *Lysandra bellargus*

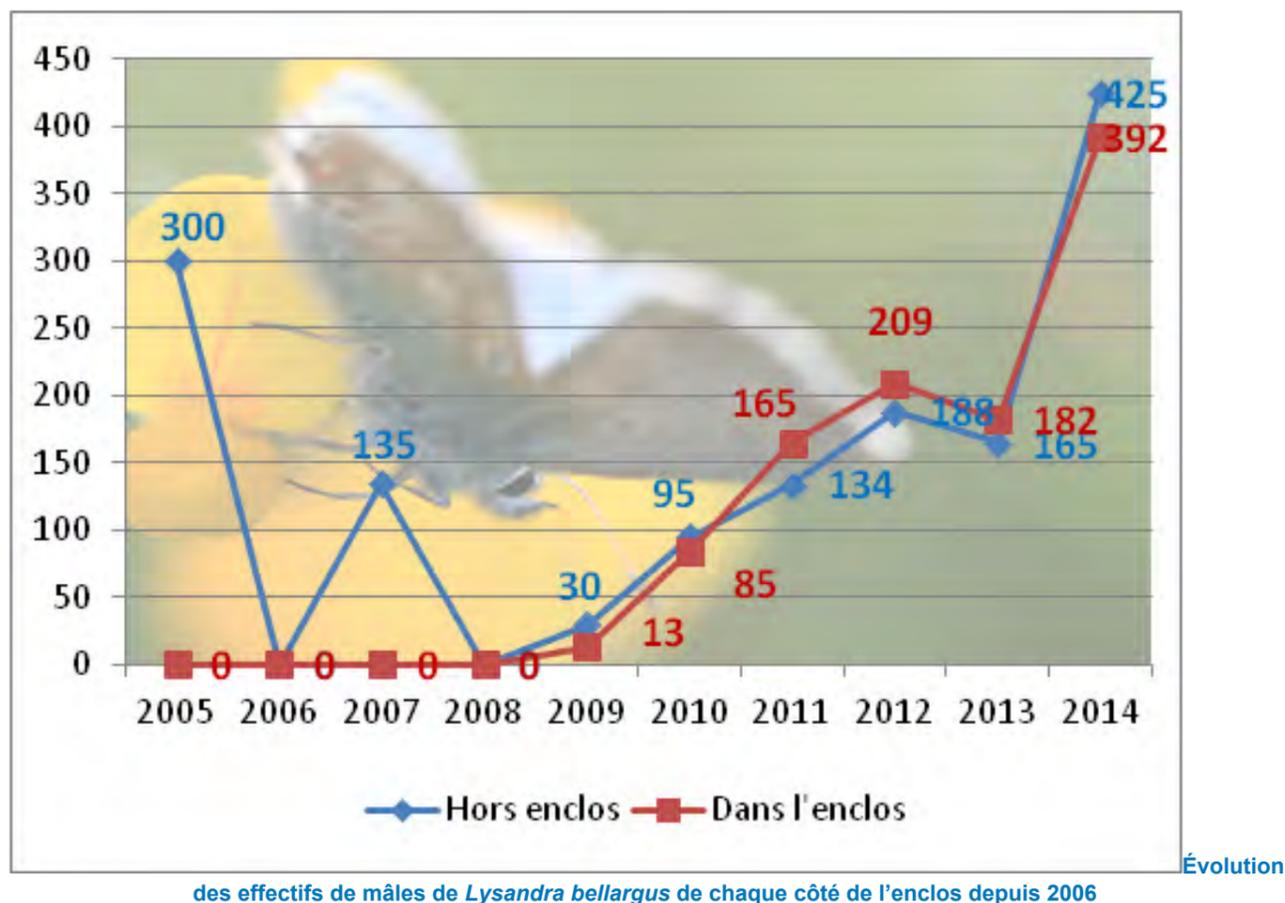
Cette année, un premier passage a été réalisé le 16 mai 2014 avec P. Basquin lépidoptériste et spécialiste de l'espèce. Ce passage avait pour objectif de déterminer la date d'émergence du papillon, brève et pouvant parfois passer inaperçue. Ce comptage a permis de constater un début d'émergence de l'espèce, avec une cinquantaine de mâles observés. Un second passage a été réalisé le 2 juin 2014 en compagnie de T. Démarest : 817 mâles ont été comptabilisés sur les deux secteurs confondus, soit plus du double d'individus par rapport à 2013. Les valeurs nulles de 2006 et 2008 sont liées à une absence de comptage.



Évolution des effectifs de mâles de *Lysandra bellargus* depuis 2006

Depuis 2009, une distinction des comptages entre le secteur pâturé et non pâturé est mise en place afin d'évaluer l'impact du pâturage à la fois sur la plante hôte (*Hippocrepis comosa*), mais également sur la répartition de l'espèce au sein de ces deux zones. Au total, 425 mâles ont été comptabilisés à l'extérieur de l'enclos contre 392 à l'intérieur.

Les données recueillies cette année ne semblent pas révéler un effet négatif du pâturage sur la pérennité de l'espèce, puisque les chiffres sont quasi-identiques de chaque côté de l'enclos et nettement supérieurs à ceux observés les années précédentes. Selon la bibliographie, la reproduction de l'espèce serait surtout ciblée sur les stations où la plante hôte pousse en touffe de moins de 3 cm de haut et particulièrement sur les secteurs ras entre 0,5 et 1 cm de haut. Le pâturage de certains secteurs pourrait donc être favorable à la reproduction de ce papillon.

Évolution des effectifs de mâles de *Lysandra bellargus* de chaque côté de l'enclos depuis 2006

Amphibiens à Vauville

Depuis 2011, un protocole d'estimation de l'abondance relative des amphibiens à l'aide de seaux flottants (pièges ORTMANN) est mis en place. Depuis 2013, huit secteurs de capture ont été désignés afin d'être échantillonnés annuellement et de comparer les résultats à long terme. Les captures se déroulent en sessions d'échantillonnages de trois jours consécutifs et sur chaque secteur d'étude. Les seaux sont relevés chaque matin au lever du soleil et remis en place chaque soir. Les échantillonnages ont débuté le 13 mai 2014 et se sont achevés le 20 juin. Contrairement à l'année passée, les températures plus clémentes ont permis de mettre en place les captures plus précocement au cours de la saison de reproduction. Le protocole ORTMANN vise essentiellement le recensement des urodèles et des têtards d'anoures. Au total, 8 espèces ont été mises en évidence. Les espèces d'anoures plus facilement détectables par leur chant ou leur ponte ont été mises en évidence par des prospections nocturnes.

Sur le tableau de résultats, on remarque que le triton crêté et le triton marbré se reproduisent sur l'ensemble des secteurs échantillonnés. Cependant, les captures de tritons marbrés (total capture = 10) sont nettement moins importantes que pour le triton crêté (total capture = 50). Comme la saison dernière, les données de reproduction de triton alpestre sont faibles et semblent révéler que l'espèce se reproduit uniquement dans les mares situées en bordure orientale de la réserve. Ces deux mares sont situées juste en-dessous du Hameau du Thot, là où la fréquentation routière est beaucoup moins importante que sur la D237 située au-dessus de la mare principale. Ces observations laissent supposer que la population de tritons alpestres est probablement confinée au sud de la réserve, là où l'impact routier est moins important. De plus, contrairement à ce qui avait été observé l'an passé, la rainette se reproduit sur l'ensemble de la réserve.

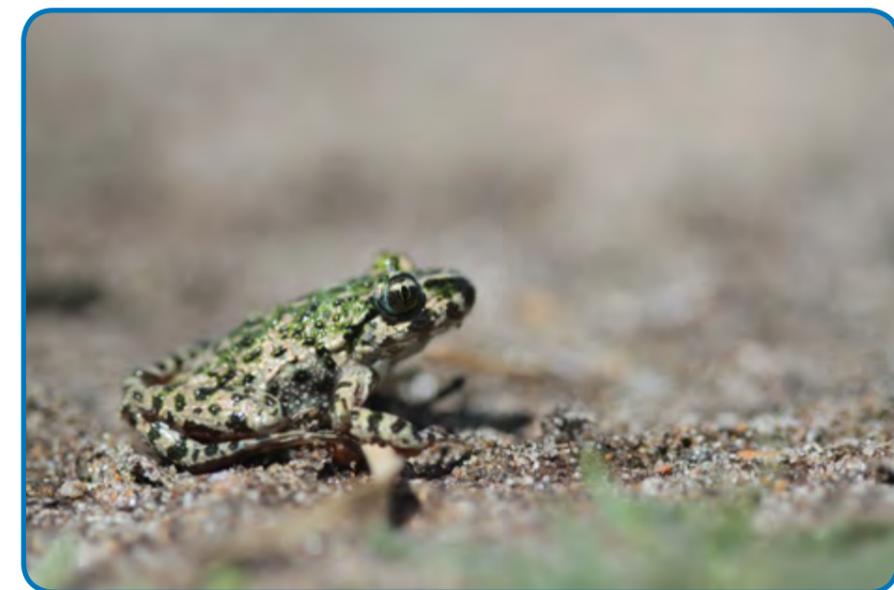
Au même titre que le protocole ORTMANN, le programme MARE (Milieux où les Amphibiens se reproduisent Effectivement) a pour objectif de suivre la dynamique des populations d'amphibiens à travers l'évolution temporelle du nombre de colonies reproductrices sur un territoire donné. Basé sur un protocole plus simple à mettre en œuvre, il vient compléter les données obtenues suite au protocole ORTMANN. En effet, ce programme est extensif et repose sur l'attribution d'indices de

présence/absence des espèces sur les secteurs concernés. Dans une autre mesure, il permet de confirmer la reproduction des espèces d'anoures sur certains secteurs, à l'aide de la présence d'individus juvéniles (plus faciles à déterminer qu'au stade larvaire, lorsque ceux-ci sont attrapés dans les seaux ORTMANN).

En outre, ce protocole élargi à l'ensemble des mares situées sur la réserve a permis de confirmer la reproduction de quatre espèces de crapaud sur la mare principale : l'alyte accoucheur, le pélodyte ponctué, le crapaud commun et le crapaud calamite. Ces espèces n'ont pas été détectées lors des captures ORTMANN.

Bilan ORTMANN 2014									
Site de capture	1	3	2	4	7	8	5	6	Total
Date	13 au 15/05/2014		21 au 23/05/2014		05 au 07/06/2014		18 au 20/06/2014		Total
Grenouille verte têtard	0	0	0	0	0	0	0	10	
Rainette têtard	2	0	6	11	2	0	24	49	94
Triton crêté larve	2	7	0	6	0	7	2	3	27
Triton palmé larve	0	0	0	2	0	0	0	0	2
Triton marbré larve	0	0	0	2	0	1	0	0	3
Larve triton sp.	0	0	4	1	1	7	1	3	17
Triton alpestre larve	0	0	0	0	0	0	1	1	2
Triton crêté adulte	2	5	7	1	4	4	0	0	23
Pélodyte ponctué juvénile	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Triton marbré adulte	1	0	2	1	0	3	0	0	7
Triton alpestre adulte	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Triton de Blasius adulte	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Triton palmé adulte	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Grenouille verte adulte	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Crapaud accoucheur têtard	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Total espèces	3	1	4	5	3	3	3	4	
Total individus	7	12	20	25	8	23	28	66	189

Résultats 2014 des échantillonnages amphibiens à l'aide des pièges ORTMANN



Pélodyte ponctué (photo M.L. Travert)

Tous les ans, un suivi de la migration est réalisé sur le secteur correspondant à la route départementale 237 dite route « Le Petit Thot », qui surplombe la bordure est de la réserve. Du fait du changement de conservateur durant la période hivernale, certains comptages n'ont pu être réalisés, notamment ceux de l'automne 2013. 4 passages ont été réalisés entre le 17 mars et le 24 avril 2014.

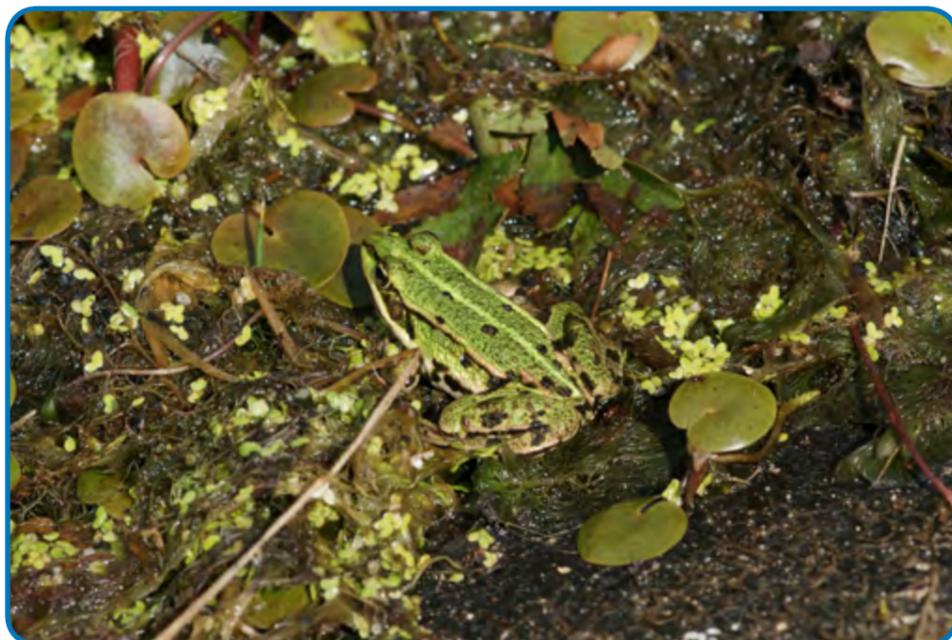
Au total, 142 individus morts ont été comptés. Du fait de la faible fréquence de comptage par rapport aux années précédentes, les chiffres observés ne sont pas représentatifs de la mortalité des amphibiens sur l'ensemble de la période de migration. Cependant, les résultats des suivis sont corrélés à ceux de 2012/2013, avec deux espèces particulièrement touchées : le triton crêté (20%) et le triton palmé (17 %).

Printemps 2014			
Triton palmé	25	Triton marbré	1
Triton crêté	28	Rainette	4
Triton alpestre	8	Crapaud commun	3
Grenouilles vertes	19	Grenouille rousse	3
Indéterminés	47	Pélodyte ponctué	4

Depuis plusieurs années, une forte mortalité d'amphibien est donc observée sur la route D237 située en bordure est de la réserve. Pour pallier ce problème, l'ancien conservateur de la réserve a fait appel en 2013 aux services de C. Eggert du bureau d'études Fauna Consult afin d'effectuer une étude de faisabilité de réalisation d'un crapauduc sur cette portion de route.

Selon Eggert (2013), du fait de la configuration particulière du site de Vauville et du coup élevé que représente la construction d'un crapauduc (environ 20 000 €) ainsi que son entretien, il serait préférable d'expérimenter des solutions alternatives, plus pérennes et peut être plus pertinentes. En effet, C. Eggert suggère de modifier la structure paysagère du site dans le but de réduire la distance parcourue par les amphibiens lors de leur migration. Pour ce faire, plusieurs solutions sont proposées :

- Création de micro-habitats attractifs (broussailles, petits boisements, haies, talus, etc.) avant la route, dans un rayon de 50 mètres autour de la mare, sur des zones non inondables et utilisables par les tritons.
- Réalisation d'un « hibernaculum » linéaire en aval de route, permettant d'accueillir les tritons durant la période froide, en réduisant ainsi la mortalité routière.



Grenouille « verte » (photo Gérard Debout)

Coup de projecteur sur ... Chausey

Gérard Debout

Code GONm : M04

Statut de la réserve : Convention de gestion SCI/GONm pour toute la partie terrestre (îlots) depuis 1987

Superficie : 54,6 ha, soit 85 % de la superficie émergée

Nom du conservateur : Gérard Debout

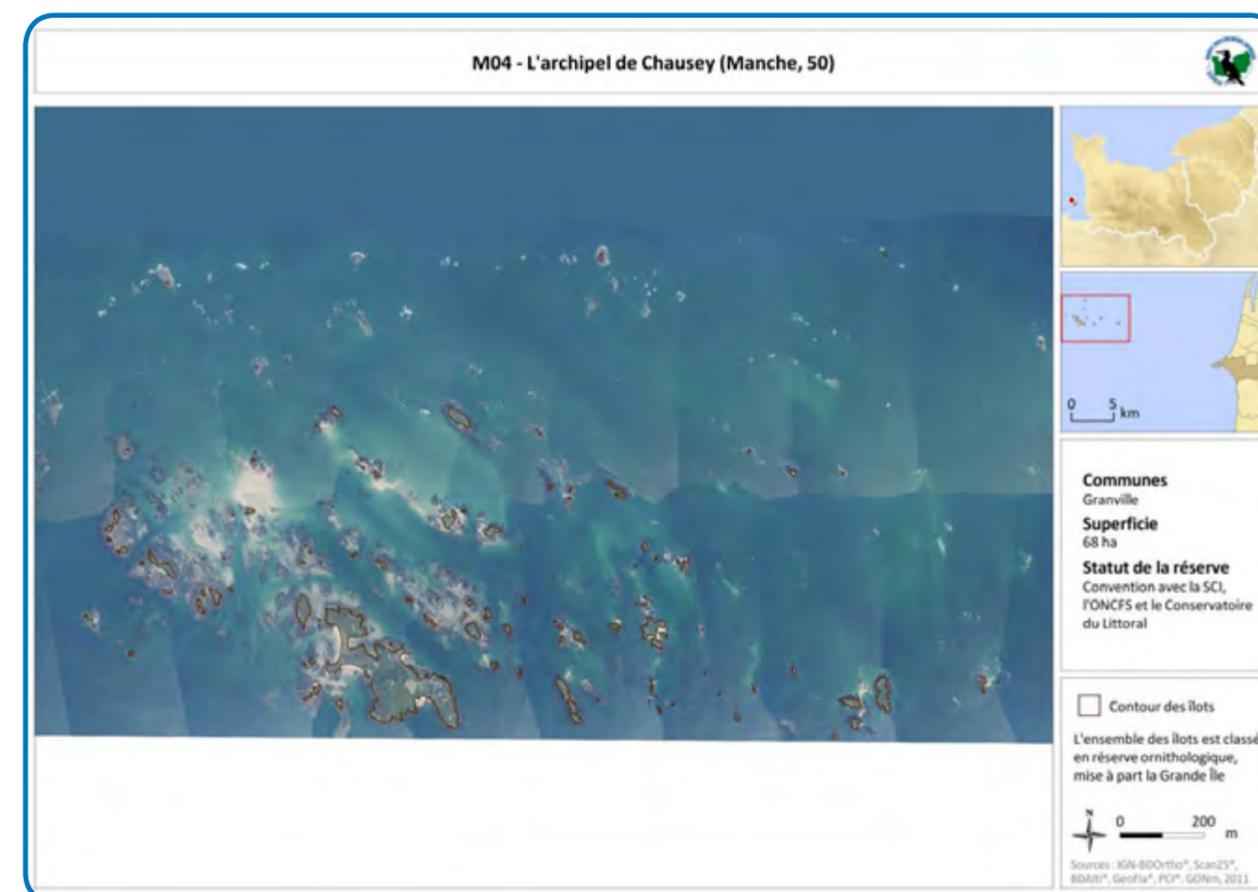
Nom du salarié : Fabrice Gallien

Commune : Granville

Date de création de la réserve libre GONm (convention avec la SCI) : 11 novembre 1987

Autres statuts :

- **Domaine cadastré en site classé** : arrêté du 24 mai 1976
- **Réserve de chasse approuvée** : arrêté ministériel du 18 octobre 1973 qui suit une convention interdisant la chasse datant de 1969
- **DPM en réserve de chasse maritime** : arrêté interministériel du 25 juillet 1977
- **Grande île en réserve de chasse et de faune sauvage** : arrêté préfectoral du 10 mars 2000
- **Désignation en Zone de Protection Spéciale (ZPS)** : mai 1988 (1er site normand désigné en ZPS), confirmée le 6 janvier 2005 et étendue le 27 mai 2009. C'est le site **Natura 2000 FR2510037 « Îles Chausey »**



Présentation générale

L'archipel de Chausey est situé dans le département de la Manche (commune de Granville), au nord de la baie du Mont-Saint-Michel. L'archipel se situe à environ 10 milles nautiques au nord-ouest de Granville (environ 20 km). Propriété privée pour la majeure partie de sa superficie, en particulier tous les îlots, Chausey est surtout connu pour ses colonies d'oiseaux de mer. Avec la création en 1987 de la réserve par convention entre la SCI des îles Chausey, propriétaire des îles, et le GONm, un suivi ornithologique au long terme a pu être engagé et les oiseaux protégés. La confiance que nous a témoignée la SCI est un point important et nos relations en sont empreintes.

Archipel d'îlots de superficie variée, il est environné d'un vaste estran vaseux surtout au sud-ouest du Sund et sableux au nord-est de ce chenal. Signalons l'existence d'un schorre assez développé en bordure de certains îlots. Les îlots sont recouverts d'une végétation variée lichénique, herbacée

et arbustive (fourrés de lierre, troène, petit houx, ronce et beaucoup plus rarement ajoncs). On y rencontre des restes d'habitats et de carrières de granit. La Grande Île est habitée, très anciennement puisque deux chambres funéraires probablement néolithiques y sont encore visibles, et que des silex taillés et des fragments de poteries y ont été découverts. Des restes mégalithiques sont visibles sur la Gênetiaie.

L'ancienne exploitation du varech pour en extraire la soude est attestée depuis le XVII^e siècle : elle a cessé au XIX^e siècle. L'exploitation du granit est encore plus ancienne puisqu'elle remonte au XI^e siècle et n'a cessé qu'après la Seconde Guerre Mondiale. Très fréquentée touristiquement, la Grande Île était partiellement cultivée, au moins jusqu'en 1990, dernière année où la ferme a été exploitée. À noter la présence d'arbres, mais la graphiose de l'orme et les tempêtes (en particulier celle d'octobre 1987) en a fait disparaître beaucoup.

Toutes les îles sont granitiques et sont des affleurements d'un massif intrusif pointant au sein de roches encaissantes briovériennes. Deux types de roches grenues ont été reconnues essentiellement : une granodiorite et un granit porphyroïde. Naturellement, les filons sont nombreux (pegmatite) ainsi que les enclaves : cornéennes, enclaves surmicacées et de roches éruptives. La granodiorite de Chausey a été exploitée depuis le XI^e siècle et a servi, entre autres, à la construction du Mont-Saint-Michel, des quais de Londres, des trottoirs parisiens ou à la reconstruction de Saint-Malo. De février 1847 à août 1848, 672 chargements de bateaux à voile transportèrent 6637 m³ de pierres. En 1860, 500 ouvriers extrayaient le granit de 37 îles, ce qui laisse supposer que bien peu d'oiseaux devaient fréquenter ces îles, il y a un siècle.

Les recherches scientifiques menées à Chausey sont très anciennes et remontent au milieu du XIX^e siècle mais elles concernaient surtout la faune invertébrée et la flore marines. Il faut tout d'abord mentionner les éléments remarquables de la flore sous-marine, particulièrement la flore algale qui compte 384 espèces. Parmi elles, citons l'algue *Fucus lutarius*, fucus des vasières contrairement à ses congénères inféodés aux rochers plus ou moins battus : Chausey est la station française la plus importante pour cette espèce.

Les herbiers à zostères (*Zostera noltii* et *Z. marina*) sont bien développés : ils sont rares ailleurs en Normandie.

Il faut noter, sur les îlots, l'évolution de la végétation vers les fourrés d'épineux, au détriment des formations de pelouses : certaines îles étaient encore fauchées pour y récolter le foin au début de années 1960. Plus de 500 espèces de plantes ont été inventoriées sur les îlots, la flore actuelle en compte environ 470 dont, parmi les plus remarquables, l'œillet de France, le chou marin, le géranium sanguin, la soude ligneuse, le trèfle raide, le trèfle de Boccone, la garance voyageuse, le statice anglo-normand, l'ail cilié, la gesse sphérique, etc.

Aucun serpent ne se trouve sur Chausey, par contre l'archipel est le royaume des lézards : outre les oiseaux, ce sont certainement les animaux que les visiteurs remarquent le plus. Trois espèces de lézards s'y trouvent : le lézard des murailles (le plus commun), le lézard vert (qu'aucun des auteurs anciens ne signale) et l'orvet. Le lézard vert exige des milieux secs qu'il trouve paradoxalement en milieu océanique sur des secteurs sableux, à drainage important. Il lui faut un milieu suffisamment ouvert puisqu'il recherche des sites d'insolation et, à proximité, des sites suffisamment couverts pour se soustraire aux prédateurs et trouver de la nourriture. Le lézard des murailles, particulièrement abondant sur la Grande Île de Chausey, est une espèce subméditerranéenne d'origine orientale.

Les mammifères terrestres rencontrés dans l'archipel sont : crocidure des jardins (seul site normand), pipistrelle commune, pipistrelle de Nathusius, lapin de garenne, surmulot et une observation sans suite de mulot sylvestre.

Les mammifères marins sont remarquables : cachalot (échoué : restes osseux sur l'île, première mention normande), grand dauphin, dauphin de Risso, dauphin commun, globicéphale noir, phoque gris, phoque veau-marin.

D'importantes colonies d'oiseaux marins se trouvent à Chausey et la réserve est un des hauts

lieux ornithologiques européens. Il faut tout particulièrement noter la nidification du grand cormoran, seconde colonie française, celles du cormoran huppé, première colonie française (plus de 1 % de la population mondiale), du harle huppé (toute la population française nicheuse se trouve dans la réserve), de l'huître-pie, première population française, du goéland marin, première colonie française. Mais aussi celles des goélands brun et argenté, de la sterne pierregarin et, irrégulièrement, de la sterne caugek (occasionnellement sternes de Dougall et arctique). Notons aussi la nidification du tadorne de Belon et de plusieurs espèces terrestres dont le pipit maritime et la fauvette pitchou. Site d'escale migratoire et site d'hivernage des faucons émerillon et hobereau, du hibou des marais, du héron cendré, de nombreux passereaux dont les gobe-mouches gris et noir, le bruant des neiges, le traquet motteux, le traquet tarier, la fauvette babillarde, des fauvettes aquatiques, des pouillots (dont le pouillot à grands sourcils), etc.

Les oiseaux d'eau exploitant le domaine maritime sont nombreux : bernache cravant, harle huppé, plongeurs, alcidés, limicoles (en particulier : chevalier gambette, courlis cendré, tournepierre, bécasseau violet).

Six stages sont organisés chaque année ; en général, le GONm est présent à Chausey environ 60 jours répartis sur quinze semaines. En dehors de stages d'octobre à février, notre garde est présent en mai et juin. Pour cela, le GONm loue au Conservatoire du Littoral et au SyMEL, le sémaphore. Pour assurer au mieux notre mission, le GONm a fait construire un bateau traditionnel en bois, un doris : le Bec-Scie, du nom normand du harle huppé. Celui-ci est le dernier à avoir été construit par un chantier granvillais.

Six objectifs ont été assignés à notre activité de gestion de la réserve :

- Objectif 1 : assurer la tranquillité des nicheurs
- Objectif 2 : gérer le milieu et les espèces
- Objectif 3 : recenser les oiseaux de Chausey
- Objectif 4 : étudier la biologie des oiseaux de Chausey
- Objectif 5 : étudier les interactions entre oiseaux et activités humaines à Chausey le milieu et les espèces
- Objectif 6 : assurer une veille naturaliste à la réserve de Chausey

De plus, chaque année, nous organisons une opération anti-incendie les 13 & 14 juillet qui consiste à contacter notamment les plaisanciers proches de la Grande Ile et à leur distribuer un prospectus rappelant les risques d'incendie engendrés par le tir de fusées et leurs conséquences sur l'archipel.

Gestion

Objectif 1 : assurer la tranquillité des nicheurs

Réglementation

À l'initiative de la Société civile immobilière des îles Chausey, propriétaire de 85 % des surfaces émergées, une réserve de chasse et de faune sauvage correspondant à l'ensemble des îles et des îlots du site a été créée en 1969.

Suite aux dérangements constatés par les ornithologues, un arrêté municipal pris en 1978 interdit l'accès à la majeure partie de l'archipel, c'est à dire au nord et à l'est du Sund en période de reproduction (n° 78-94 du 4 Avril 1978).

Au titre de la convention de 1987, une demande du GONm et de la SCI en 1998 a permis la création d'une zone d'interdiction des mouillages des navires de plaisance aux abords de la roche des Guernesiais, site de nidification des sternes.

Un arrêté préfectoral, en date du 10 mars 2000, confirme réglementairement l'interdiction d'accès à tous les îlots du 30 septembre au 15 juillet. Les champs enclos de la Grande Ile sont quant à eux interdits d'accès toute l'année sauf aux agents de l'ordre public, des services de l'État et aux propriétaires. Enfin elle interdit la présence de chiens sur les îlots et l'obligation de les tenir en laisse sur Grande Ile.

La réglementation concernant l'accès aux îlots est aujourd'hui bien connue et globalement respectée par une part de plus en plus importante de plaisanciers qui font circuler l'information.

Signalisation

Onze panneaux sont posés à proximité des points de débarquement sur plusieurs îlots où les plages sont les plus régulièrement fréquentées. Ces panneaux informent les plaisanciers de l'interdiction d'accès aux îlots.



Pose des panneaux (photos Fabrice Gallien)

Dans la mesure où la météorologie et les marées le permettent, et si le matériel n'a pas été volé, nous mouillons des bouées autour des Guernesiais pour y empêcher la navigation en application de l'arrêté préfectoral, ces bouées ont été acquises par le GONm.



Mouillage d'un corps mort et bouée mouillée au sud des Guernesiais (photos Fabrice Gallien)

Les chaînes sont installées en mars, l'acheminement des corps morts est assuré le plus souvent par le GONm. Le GONm a entièrement financé l'installation des bouées de signalisation : bouées, chaînes, manilles, béton, fabrication et transport.

Le gardiennage

Le GONm a assuré le gardiennage du site en période de reproduction de façons diverses, en fonction des disponibilités de telle ou telle personne et en fonction de nos ressources. Un adhérent avait été garde-animateur de la réserve, bénévole indemnisé de ses frais en mai et juin 1988. Ensuite, de juillet à début août et en octobre 1988, un objecteur de conscience a rempli ce rôle, ainsi que de mai à juillet 1989, puis en mai et juin 1990. De nouveau, un adhérent a joué le rôle de garde-animateur de la réserve, bénévole indemnisé de ses frais en juillet 1990. Enfin, un garde salarié a été employé sur un contrat à durée limitée en mai et juin 1991. Depuis 1993, un salarié est affecté pour une part importante de son temps à la réserve ; ce fut d'abord Laurent Demongin, puis Fabrice Gallien, un temps rejoint par Sébastien Provost.

Objectif 2 : gérer le milieu et les espèces

Nettoyage des plages

Le stage de février permet de nettoyer les plages de la Grande Île qui sont toutes parcourues permettant le ramassage de déchets.

Défrichage de l'île plate

Depuis 1988, un débroussaillage de secteurs localisés de l'île plate est réalisée afin d'attirer éventuellement des goélands bruns et/ou des sternes. Ce sont désormais deux placettes de 500 m² et de 250 m² qui sont débroussaillées et fauchées chaque année en fin d'hiver. Désormais, plutôt que d'ouvrir un large espace, nous débroussaillons un « sentier » d'environ deux mètres de large, chemin le long duquel nous ouvrons des « clairières » plus larges tous les dix mètres environ. Ces placettes sont suivies au printemps.



Localisation des deux placettes de fauche sur l'île Plate

Nichoirs à pétrel-tempête

Un module de quatre nichoirs a été construit pour essayer de fixer le pétrel-tempête dans l'archipel. Celui-ci a été placé dans une maison de carrier en ruine, en hauteur bien sûr.



Nichoirs à pétrel-tempête avant la pose (photo F. Gallien)

Sites de nidification pour sternes

Nous sommes partis du constat suivant : les sternes, pierregarins en particulier, pondent leurs œufs à même la roche ; lorsqu'elles sont dérangées, elles s'envolent ; or, les œufs restent collés une fraction de seconde à la plaque incubatrice, s'en détachent et roulent sur le rocher ou se brisent. Pour pallier ce problème, nous avons construit des « bacs de sable » retenus par des micro-barrages sur lesquels les sternes pondent et le problème est résolu.

Chaque année, nous remplissons de sable début mai ces « bacs » pour aider à la reproduction des sternes, méthode qui a prouvé son efficacité puisque 50 à 97% des sternes qui se sont installés sur les Guernesiais l'ont fait sur le sable.



Remplissage des micro-barrages avec du sable puis sterne nichant dans un bac à sable (photos F. Gallien)

Outre ces actions menées pour favoriser la reproduction des sternes dans l'archipel (mise en place du balisage autour des Guernesiais et mise en place de micro-barrages), nous avons aussi installé des nichoirs pour la sterne de Dougall.



Construction de nichoirs à sterne de Dougall



Nichoirs à sterne de Dougall (Photos F. Gallien)

Études

Objectif 3 : recenser les oiseaux de Chausey

Nidification

Les populations nicheuses de goélands, de cormorans, d'aigrettes sont recensées grâce à un décompte exhaustif des nids, réalisé lors du stage de l'Ascension dont la date varie selon les années entre début mai et début juin ; ceci permet, sur un cycle de trois ans environ de recenser, au moins une fois tous les trois ans, ces espèces au moment le plus favorable de leur cycle reproducteur. Ce décompte permet aussi d'approcher les effectifs de tadorne.

Ce suivi à long terme suit celui entrepris depuis 1967 par Lucienne Lecourtois ; ils constituent une série exceptionnelle de résultats annuels à long terme puisque dans deux ans, nous atteindrons le demi-siècle de suivis !

Les populations d'huître-pie et de sterne pierregarin sont obtenues à partir du décompte des nids réalisés par le garde du GONm à des périodes plus favorables que le week-end de l'Ascension, respectivement début et fin juin.

Les populations de harle huppé sont estimées à partir des suivis des individus dans l'archipel par le garde animateur du GONm appuyé par des adhérents.

Enfin, les populations de passereaux sont suivies annuellement par le garde du GONm par la recherche des indices de reproduction sur la Grande Ile, par des points STOC et par un parcours Tendances.

Hivernage

Les populations d'oiseaux hivernants font l'objet d'un décompte mensuel de novembre à février au cours duquel l'ensemble de l'archipel est prospecté (points d'observation et transects en bateau dans l'archipel).

Migration

Aucun protocole n'est mis en place pour le suivi de la migration. Les données proviennent d'observations ponctuelles réalisées par le garde animateur lors de ses missions ou d'adhérents du GONm séjournant dans l'archipel.

Objectif 4 : étudier la biologie des oiseaux de Chausey

La biologie de certains des oiseaux est étudiée plus précisément depuis de nombreuses années. Les espèces concernées sont les deux cormorans, le goéland marin, l'huître-pie et le tadorne de Belon, les oiseaux terrestres nicheurs de la Grande Île. Plusieurs diplômes universitaires ont été obtenus grâce aux études menées sur la réserve avec notre encadrement, dont une thèse de doctorat vétérinaire sur le tadorne de Belon (Philippe Leneveu, 1992) et une thèse sur l'alimentation des cormorans (David Grémillet, 1997). Un article de synthèse a été publié sur les populations nicheuses de passereaux de la grande Île dans le cadre de la théorie des peuplements insulaires. Nombre de ces travaux ont fait l'objet de publications dans la revue scientifique du GONm Le Cormoran et, en dehors du Cormoran, dans diverses revues scientifiques à comité de lecture :

Debout G. 1985 - Quelques données sur la nidification du cormoran huppé, *Phalacrocorax aristotelis*, à Chausey, Manche. *Alauda*, 53 : 161-166.

Debout G. 1988 - La biologie de reproduction du Grand Cormoran en Normandie. *ORFO* 58 (1) : 1-17

Debout G. 1989 - Influence of foraging range on demographic evolution in the Normandy cliff-breeding cormorants, *Phalacrocorax carbo*, in Eerden, M.R. et Zijlstra M. *Proced. workshop 1989 on Cormorants Phalacrocorax carbo*. Rijkswaterstaat Directorate Flevoland. Lelystad 97-100.

Debout, G. 1997 – Coastal breeding cormorants *Phalacrocorax carbo* in France : demography from 1988, site features, subspecies problem. *Ekologika Polska*, 45(1) : 43-48.

Debout, G. 1998 – Occupation de l'espace et phénologie de la reproduction des colonies normandes de grand cormoran. *Alauda*, LXVI, 2, 117-126.

Debout, G. et Leneveu, P. 1993 - La reproduction du tadorne de Belon *Tadorna tadorna* dans l'archipel de Chausey (Manche, France) : problèmes posés par la disparition précoce des familles. *Alauda*, 61 : 209-213.

Debout G., Røv, N. et Sellers R.M. 1995 - Status and population development of cormorants *Phalacrocorax carbo carbo* breeding on the atlantic coast of Europe. *Ardea* 83 : 47-59.

Debout, G. et Gallien, F. 2006 – Les oiseaux nicheurs terrestres de la Grande île de Chausey (Normandie, France). *Alauda* 74 (3), 339-352.

Debout, Gérard, & Debout, Gabriel 2012 – Le Cormoran huppé *Phalacrocorax aristotelis* à Chausey. Conséquences de la forte augmentation des effectifs nicheurs sur la biologie de la reproduction. *Alauda* 80 (3) 203-212.

Demongin, L. 1994 – Le harle huppé *Mergus serrator* nicheur en France en 1993. *Ornithos*, 1(1)49.

Gallien, F. 2011 – Première nidification de la sterne de Dougall *Sterna dougallii* en Normandie, dans la réserve des îles Chausey (Manche). *Alauda*, LXXIX(4)265-1268.

Godet, L., Fournier, J., Le Mao, P. et Debout, G. 2007 – Départ des familles de Tadornes de Belon des Iles Chausey en période de reproduction : nouvelles données explicatives. *Alauda*, 2008(2).

Grémillet, D. et Rickmer, D. 1996 – Determining food intake by great cormorants and european shags with electronic balances. *J. Field Ornithol.* 67(4) : 637-648.

Grémillet, D., Argentin, G., Schulte, B et Culik, B.M. 1997 – Flexible foraging techniques in breeding Cormorants *Phalacrocorax carbo* and Shags *Phalacrocorax aristotelis* be,thic or pelagic feeding. *Ibis*, 140 : 113-119.

Leneveu, P. et Debout, G. 1994 - Déplacements des tadornes de Belon *Tadorna tadorna* de l'archipel de Chausey vers la baie du Mont-Saint-Michel en période de reproduction. *Alauda*, 62 : 81-90.

Plus récemment, de 2011 à 2013, une étude de l'écologie alimentaire du cormoran huppé a été menée par le CEFE (David Grémillet, CNRS Montpellier), l'Université de Rennes (Amélie Lescroëll) et le GONm ; les résultats sont à paraître : en voici un bref aperçu.

Cormoran huppé adulte équipé d'un émetteur VHF



Cormoran huppé adulte équipé d'un GPS (ci-contre)



(photos F. Gallien)

Cabane permettant les suivis téléométriques (ci-dessous)



Ces études consistent entre autres à suivre des oiseaux soit avec des GPS qui permettent de déterminer avec précision les zones de pêche, soit avec des antennes VHF qui, elles, permettent de mesurer l'effort de pêche. En effet, tant que les oiseaux sont hors de l'eau, les signaux VHF peuvent être captés. Mais dès que l'oiseau plonge à la recherche de nourriture, les signaux VHF

sont interrompus. Ainsi en mesurant le nombre et la durée des interruptions de signal, il est possible de mesurer l'effort de pêche des oiseaux. Par ailleurs, des GLS ont été posés en 2011 sur trois individus (un GLS est un système de géolocalisation qui enregistre les positions des oiseaux à des intervalles beaucoup plus longs qu'un GPS et sur une durée beaucoup plus importante (plusieurs mois contre quelques jours), ce qui permet de connaître les parcours des oiseaux sur le long terme et, particulièrement, au cours de la période internuptiale. Un seul GLS a pu être récupéré en 2012 ; l'oiseau est resté en Manche avec un probable séjour en Grande-Bretagne.

Pour les GPS, sur les trois années d'étude, 31 oiseaux ont pu être équipés de GPS dont 19 ont pu être récupérés (les adultes sont capturés au nid pour être équipés d'un GPS qui doit être récupéré 72 h. après). Parmi ces oiseaux, nous avons eu l'occasion d'équiper les deux partenaires de deux couples.



Carte des trajets des oiseaux équipés de GPS en 2012



Carte des trajets des oiseaux équipés de GPS en 2013

En outre, depuis plusieurs années, les populations de grand cormoran (depuis 2002, étude la plus anciennement débutée), de cormoran huppé, de goéland marin et d'huîtrier-pie sont étudiées par la

méthode du baguage coloré. S'agissant d'études au long cours, les résultats de ces travaux seront publiés ultérieurement. Toutefois, voici ci-contre un exemple de résultats provisoires.



Ci-contre : carte des contrôles de grands cormorans bagués à Chausey (contrôles arrêtés à 2010)

Ci-dessous, grand cormoran bagué à Chausey en 2014, contrôlé dans le Finistère en janvier 2015



Enfin, les macrodéchets contenus dans les nids des deux espèces de cormorans sont dénombrés car ils servent d'indices à la pollution marine.

Objectif 5 : étudier les interactions entre oiseaux et activités humaines à Chausey le milieu et les espèces

La conchyliculture à Chausey représente désormais une activité excessivement importante : 35 km de bouchot (environ 35 ha), 11,9 ha d'huîtres, 20 ha de palourdes. Les concessions conchyliques occupent donc aujourd'hui près de 67 ha d'estran qui de fait ne sont plus exploitables par les oiseaux pour leur alimentation, ce que nous observons déjà pour les limicoles. Il y a deux problèmes qui se posent :

- Les demandes d'extension des surfaces conchyliques ;
- Les problèmes de la prédation qu'exerceraient les goélands sur ces élevages et, plus récemment, qu'exerceraient les eiders et les macreuses.

S'agissant de concessions concédées antérieurement à la désignation de l'archipel en ZPS, le GONm a travaillé de manière constructive avec les mytiliculteurs en acceptant des effarouchements contrôlés et mesurés. Un groupe de travail, composé de l'ONCFS, la DREAL BN, la DDTM50, des Affaires maritimes de Granville, la SRC et du GONm, fonctionne correctement pour lancer les études *ad hoc*, organiser les suivis et la concertation.

S'agissant des nouvelles demandes, notre position est la suivante : en raison de sa situation exceptionnelle et de ses richesses, notamment ornithologique, l'archipel des îles Chausey fait l'objet d'un certain nombre de protections et mesures réglementaires qui impose à l'État français de prendre toutes les précautions nécessaires à la préservation de l'avifaune de l'archipel de Chausey. L'extension des concessions conchyliques va soustraire de nouvelles zones de nourrissage aux oiseaux

qui vont donc avoir de plus en plus de difficultés pour se maintenir dans l'archipel, les oiseaux risquant de se retourner vers des sites de nourrissage « artificiels » i.e. les cultures marines. Les conchyliculteurs vont donc connaître de nouveaux problèmes de prédation. Le GONm s'oppose donc à toute extension des secteurs conchyliques.

Objectif 6 : assurer une veille naturaliste autres qu'ornithologique à la réserve de Chausey

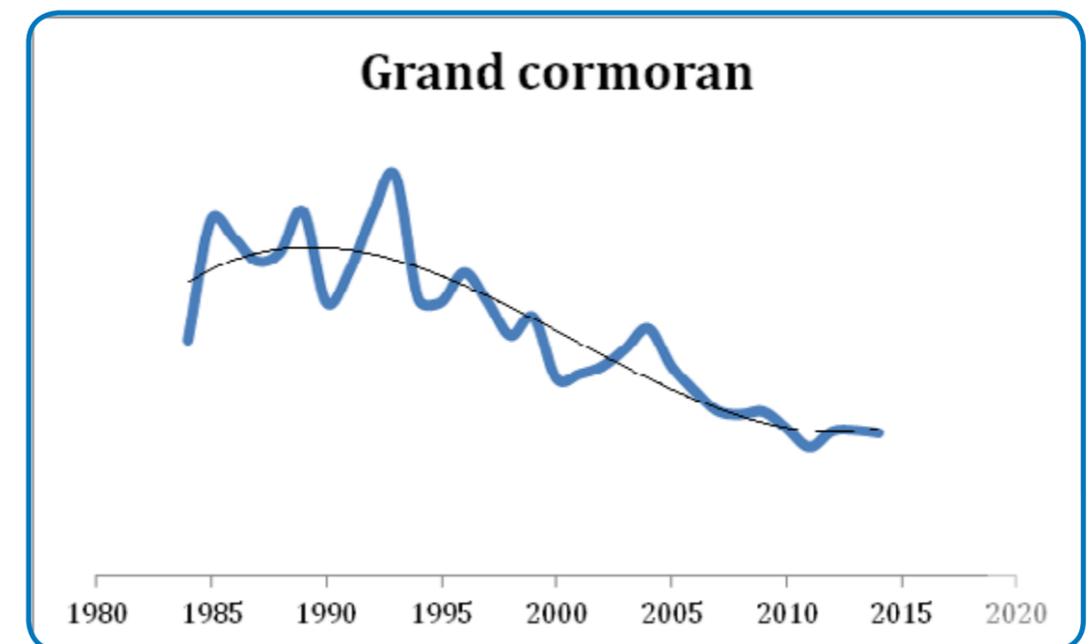
Nous actualisons les listes des espèces reconnues dans le domaine terrestre (plantes, insectes, batraciens, reptiles, mammifères, etc.).

Parfois, nous menons des études un peu plus poussées comme l'inventaire des micromammifères présents sur les îlots dans l'optique de la mise en œuvre d'une dératisation dans l'archipel ; une première recherche sur quelques îlots *a priori* propices et proches de la Grande île : Genêtaie, Grand Puceau, Petit Puceau, Grand Colombier et Île Sans Nom n'a pas permis de trouver de micromammifères sur les îlots et, en particulier, pas de souris.

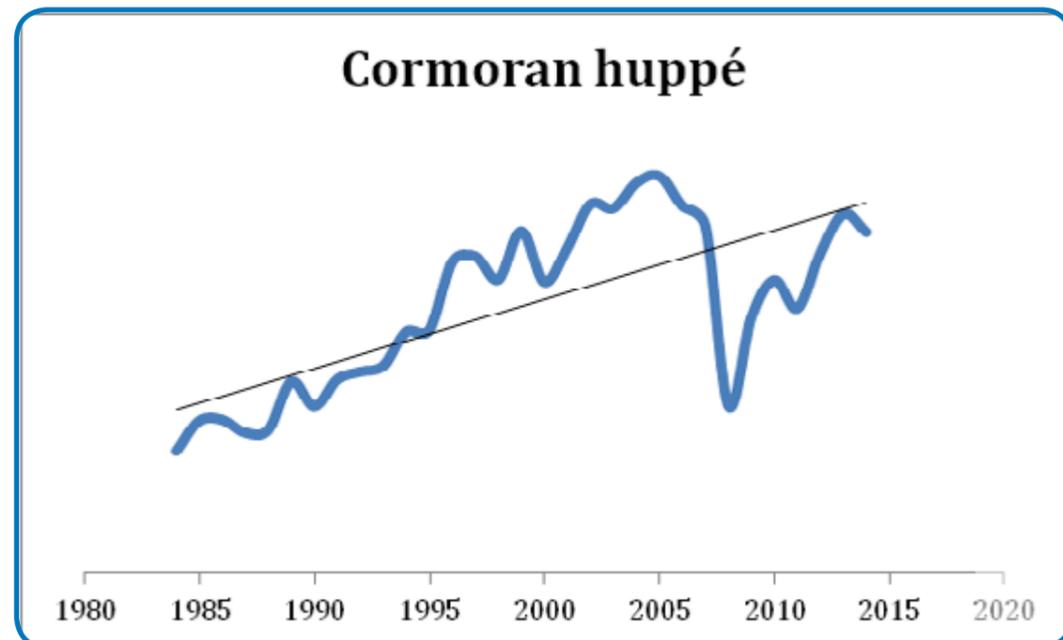
Importance patrimoniale de Chausey pour les oiseaux
Oiseaux marins

La réserve GONm de l'archipel de Chausey est avant tout connue pour ses colonies d'oiseaux de mer. Initialement suivi pour sa colonie de **grand cormoran**, le site était à la fin des années 1950 un des deux sites de nidification insulaire de l'espèce avec Saint-Marcouf.

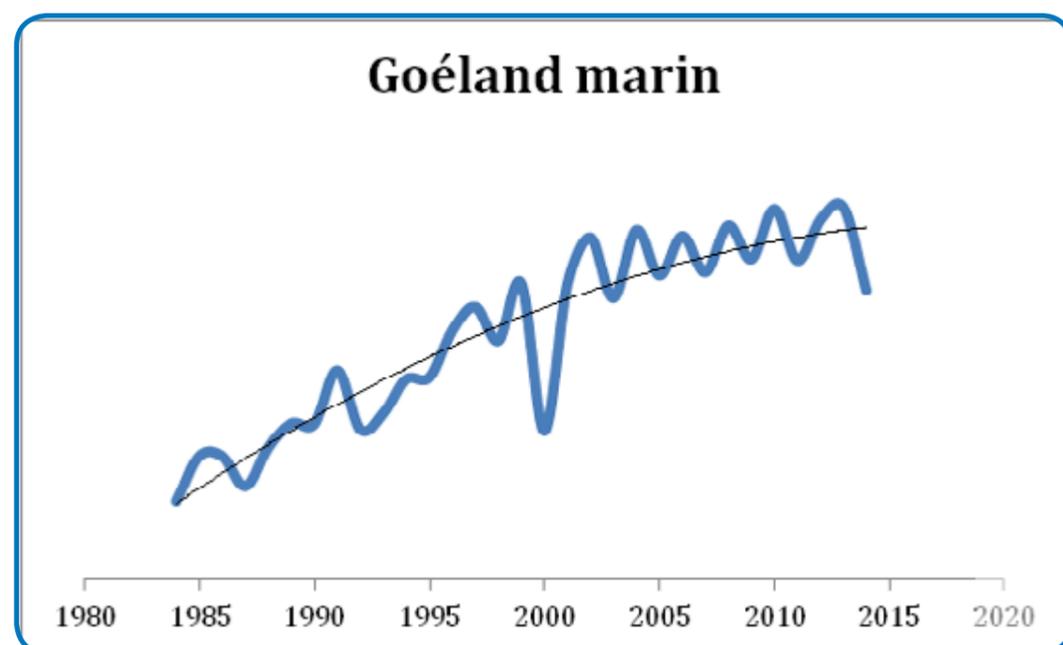
Depuis un pic enregistré au début des années 1990, les effectifs de la colonie déclinent, ce déclin étant concomitant des autorisations de tirs des cormorans sur les eaux douces en hiver. L'espèce est aussi particulièrement sensible au dérangement en période de reproduction et l'augmentation de la fréquentation de l'archipel y contribue aussi. Enfin, un troisième facteur, d'ordre alimentaire ou non, pourrait aussi intervenir : en effet, Chausey est déserté en automne et en hiver par ses grands cormorans (situation totalement différente de celle de Saint-Marcouf).



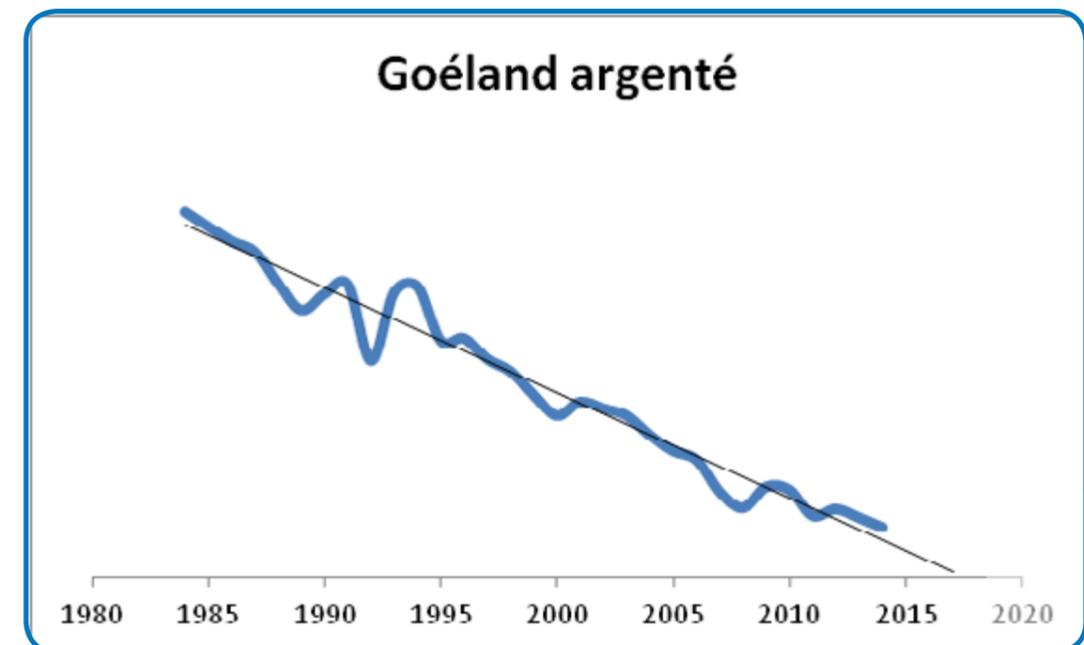
C'est dans les années qui sont suivies la création de la réserve et avec la mise au point de méthodes de recensement plus adaptées que nous nous sommes rendus compte de l'importance réelle de la colonie de **cormoran huppé** qui représente en gros 1 % des effectifs mondiaux et environ 14 % des effectifs nicheurs français. Malgré une chute spectaculaire du nombre de couples nicheurs en 2008 due à de fortes tempêtes début mars, la tendance à long terme est à l'augmentation.



La colonie de **goéland marin** est la plus importante de France ; elle a connu une spectaculaire progression et les effectifs semblent en voie de stabilisation à un haut niveau, soit environ 13 % de la population française.



Le **goéland argenté**, lui, est en voie de disparition. Le déclin de la colonie de Chausey est tout à fait spectaculaire, ce qui se traduit visuellement et auditivement lorsque l'on arrive dans l'archipel en mai et juin : il est loin le temps de l'omniprésence de l'espèce. Après un pic de l'ordre de 3 000 couples nicheurs, un déclin s'est produit à un rythme constant qui laisse penser qu'il ne subsistera plus à court terme que quelques couples nicheurs, en situation de population relictuelle instable, statut que connaît d'ores et déjà le goéland brun.



Les autres espèces d'oiseaux marins nicheurs sont justement le goéland brun ainsi que les sternes : pierregarin (régulière), caugek (irrégulièrement), de Dougall et arctique (exceptionnellement). Les non-nicheurs remarquables sont les **plongeurs** et la **mouette mélanocéphale**.

Oiseaux d'eau

Les oiseaux d'eau sont représentés par une petite colonie d'aigrette garzette, la présence permanente de héron cendré, l'hivernage de la bernache cravant, des chevaliers gambette et aboyeur, du courlis cendré, etc. L'activité humaine interfère bien sûr avec la présence de oiseaux ; nous en avons un bel exemple avec les oiseaux d'eau et la création d'une station d'épuration par lagunage qui a permis au tadorne d'élever des jeunes dans l'archipel même et au canard colvert de s'installer de façon pérenne.

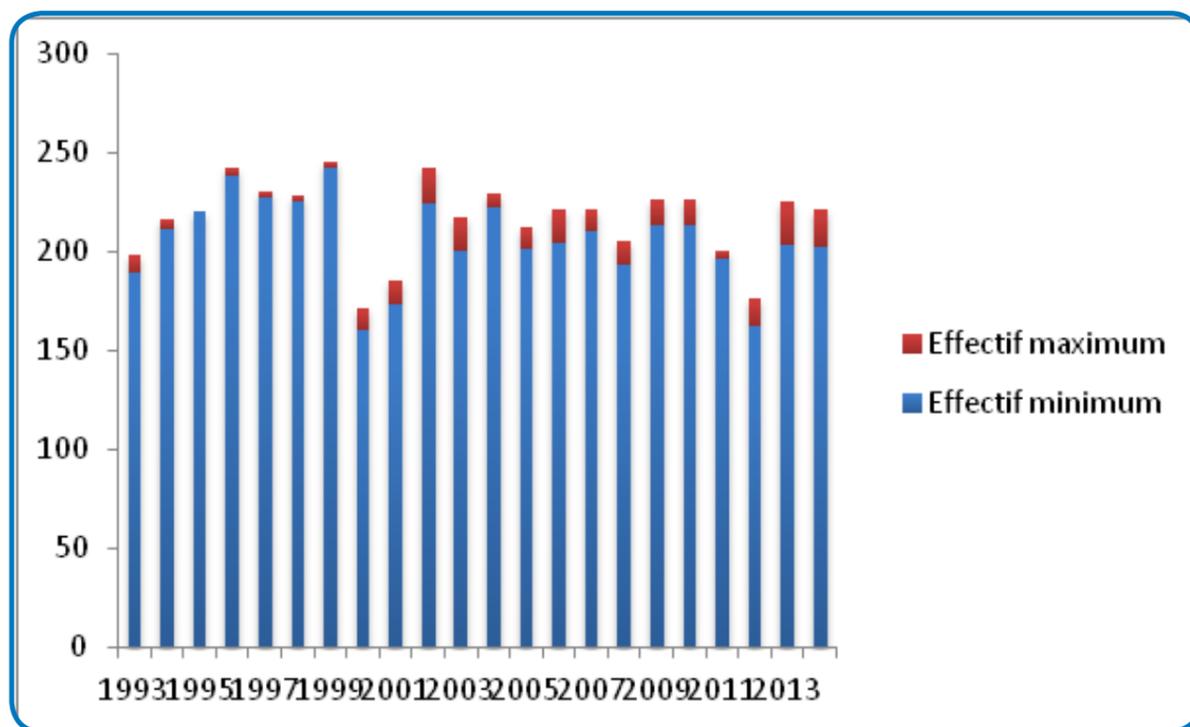
Le **tadorne de Belon** est bien représenté avec une population nicheuse de l'ordre de 50 couples, caractérisé par son mode d'élevage de jeunes qui se fait loin de l'archipel, en baie du Mont-Saint-Michel.

Pour le **harle huppé**, Chausey est un site remarquable puisque toute la population nicheuse française se trouve dans la réserve, soit 3 à 5 couples. Au printemps 2014, quatre couples sont cantonnés dans l'archipel, occupant des secteurs distincts. Mais, au week-end de l'Ascension, nous faisons l'exceptionnelle découverte de trois nids.



L'**huître-pie**, enfin, est un nicheur très présent : avec plus de 200 couples, Chausey représente la principale colonie française de l'espèce. Il est bagué par Fabrice Gallien dans le cadre d'un programme personnel. Au delà des fluctuations interannuelles, la population est stable à plus de 220 couples.

Nid d'huître-pie en cours de ponte
(photo Gérard Debout)



Évolution de la population d'huîtrier-pie à Chausey

Oiseaux terrestres de la Grande Île

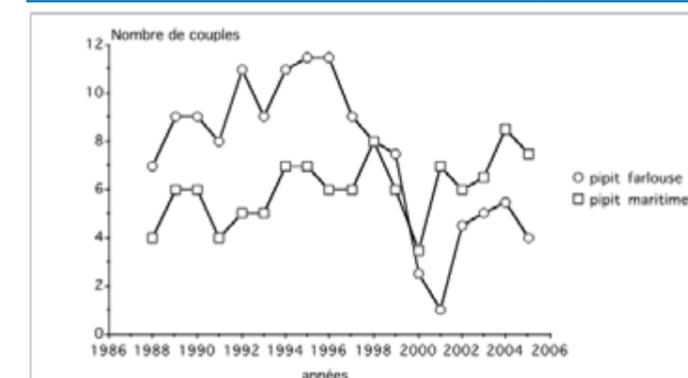
239 espèces différentes ont été observées à Chausey au moins une fois, ce qui, compte tenu de la faible superficie du site, est un chiffre important. Parmi elles, les nicheurs terrestres de la Grande Île sont bien suivis grâce à la présence de notre garde au printemps. Plus de vingt espèces (hors espèces marines et littorales) s'y reproduisent³.

Le tableau ci-après récapitule les données concernant les nicheurs terrestres de la Grande Île depuis 1988. La comparaison avec l'étude de Debout & Gallien (2006) permet de souligner quelques points importants en ce qui concerne les espèces régulières :

- Entre 1988 et 2005, 26 espèces nichaient chaque année sur la Grande Île : 23 en 2014 ;
- Le nombre de couples, toutes espèces confondues est du même ordre qu'à la fin de l'étude de référence (250 couples, 338 en 2014) ;
- La présence devenue régulière du colvert et de la poule d'eau, liée à la station d'épuration, et celle de la corneille noire ;
- Le déclin du faisan qui s'amorçait au milieu des années 2000 n'est plus de mise, la population nicheuse retrouvant peu à peu des effectifs proches des maxima du début des années 2000 ;
- Le pigeon ramier, l'hirondelle de cheminée, le troglodyte, l'accenteur se maintiennent à un haut niveau ;
- Les sylviidés se portent très bien : fauvette à tête noire, pouillot véloce comme en 1988-2005, mais aussi maintenant fauvette des jardins ;
- Le rouge-gorge, le merle et le moineau ont connu un fort déclin qui semble être enrayé ce qui n'est, semble-t-il, pas le cas des fringilles (pinson, verdier, chardonneret) et de l'étourneau ;
- Par contre, les deux espèces de pipit connaissent un déclin important ; l'étude de références ne nous avait pas conduit à anticiper ce déclin.

³ Remarque : les effectifs relevés pour le merle, la grive et le pigeon ramier ne reflètent probablement pas la réalité. Ils sont probablement sous-estimés car à la date de notre arrivée sur le site, la reproduction de ces espèces est très avancée ; elle est d'autant plus avancée maintenant que le réchauffement climatique conduit à une avancée progressive de la phénologie de tous ces oiseaux. Un stage fin mars - début avril, dédié à ce recensement permettrait de le confirmer.

Nombre de couples	Maximum 1988-1995	Maximum 1996-2003	Maximum 2004-2011	Maximum 2012-2013	2014
Canard colvert	0	1	2 à 3	2 à 3	2
Faucon crécerelle	1	1	0	0	0
Faisan de chasse	0	41+	29	30	34
Poule d'eau	1	4	1	1	1
Pigeon ramier	5-6	15	17	22	18
Tourterelle des bois	0-1	0-1	0	0	0
Tourterelle turque	13	31	5	0	0
Coucou gris	1	2	0-1	1	1
Hirondelle de cheminée	13	15	26	14	13
Hirondelle de fenêtre	1	2	0	0	0
Pipit farlouse	11	13	6	2	1
Pipit maritime	7	8	10	2	3
Troglodyte mignon	88	103	73	66	65
Accenteur mouchet	68	55	47	36	40
Traquet motteux	0	0-1	0	0	0
Rouge-gorge familier	22	22	34	11	15
Merle noir	29	53	51	17	18
Grive musicienne	32	39	19+	5	4
Cisticole des joncs	0	0-1	1	0	0
Bouscarle de Cetti	0	1	0	0-1	0
Rousserolle effarvate	0	0	0	0	0
Fauvette des jardins	5-6	6	3 à 4	2	6
Fauvette à tête noire	8-11	18	25	24	29
Fauvette grisette	0	0-1	0	0 à 1	0
Fauvette pitchou	3	2	2 à 3	0	0
Pouillot fitis	2	1	0-1	0	0
Pouillot véloce	14	21	19	17	16
Roitelet huppé	1	2	0	0	0
Gobemouche gris	1	0-1	0	0 à 1	0
Mésange à longue queue	0	2	0	0	0
Mésange bleue	0	0	0-1	0	0
Mésange charbonnière	8	0	0	0	0
Pinson des arbres	16	19	15	6	6
Verdier d'Europe	32	51	24	13	7
Chardonneret élégant	23	22	11	5	3
Linotte mélodieuse	50+	50+	45+	33+	30+
Serin cini	4	3	0	0	0
Bouvreuil pivoine	6	2	1	0	0
Moineau domestique	16+	50+	22	14	19
Étourneau sansonnet	34	49	22	7	5
Loriot d'Europe	0	0	0-1	0 à 1	0
Corneille noire	2	1-2	2	2	2



L'évolution des deux espèces de pipits nous apparaissait alors différente : le farlouse semblait déjà menacé mais pas le pipit maritime malgré le parallélisme des courbes qui, *a posteriori*, est pourtant frappant ; ceci tend à montrer que le déclin des deux espèces est lié encore aujourd'hui. Il serait très intéressant de savoir quelles sont les causes de ces deux déclinés parallèles.

Liste des oiseaux de Chausey

239 espèces vues au moins une fois

H : Hivernant probablement régulier
R : Rare
O : Occasionnel

E : Estivant non nicheur
NR : nicheur régulier

M : Migrateur régulier
NP : a niché dans le passé

Plongeon arctique	H	Barge rousse	H ; E ; M	Pie-grièche écorcheur	O
Plongeon imbrin	H	Chevalier arlequin	MR	Jaseur boréal	O
Plongeon catmarin	H	Chevalier gambette	H ; E ; M	Troglodyte mignon	N ; H
Grèbe huppé	H	Chevalier aboyeur	M ; H	Accenteur alpin	O
Grèbe jougris	O	Chevalier culblanc	MR	Accenteur mouchet	N ; H
Grèbe esclavon	H	Chevalier guignette	M	Traquet tarier	M
Grèbe à cou noir	H	Bécasseau maubèche	M	Traquet pâtre	H ; M
Grèbe castagneux	H	Bécasseau de Temminck	O	Traquet motteux	M ; NP?
Pétrel-tempête	M ; E	Bécasseau violet	M ; H	Traquet du désert	O
Pétrel cul-blanc	O	Bécasseau minute	O	Rouge-queue noir	HR ; M
Puffin des anglais	M	Bécasseau variable	H ; M	Rge-queue à frt blanc	M
Puffin des Baléares	M	Bécasseau cocorli	O	Rouge-gorge familier	N ; H
Puffin fuligineux	R	Bécasseau sanderling	M	Rosignol philomèle	O
Pétrel fulmar	R	Échasse blanche	O	Robin à flancs roux	O
Fou de Bassan	M ; E et H	Chevalier combattant	O	Grive litorne	H
Grand Cormoran	N ; HR	Avocette à nuque noire	O	Merle à plastron	MR
Cormoran huppé	N ; H	Édicnème criard	O	Merle noir	N ; H
Héron cendré	H ; E	Grand labbe	M	Grive mauvis	H
Héron pourpré	O	Labbe pomarin	R	Grive musicienne	N ; H
Grande aigrette	O	Labbe parasite	M	Grive drainé	R
Aigrette garzette	N ; H	Goéland marin	N ; H	Bouscarle de Cetti	R ; NP?
Cigogne blanche	O	Goéland brun	N ; HR	Locustelle tachetée	MO
Cigogne noire	O	Goéland argenté	N ; H	Phragmite des joncs	M
Spatule blanche	MR	Goéland leucophaea	O	Rousserolle verderolle	M
Cygne tuberculé	O	Goéland cendré	H, E	Rousserolle effarvate	MR, NP?
Oie cendrée	O	Mouette mélanocéphale	M ; H	Hypolaïs polyglotte	M
Bernache du Canada	O	Mouette rieuse	H ; E	Fauvette des jardins	N ; M
Bernache cravant	H ; M	Mouette pygmée	R	Fauvette à tête noire	N ; H ; M
Bernache nonnette	O	Mouette de Sabine	O	Fauvette babillardé	MR
Tadorne de Belon	N ; H	Mouette tridactyle	MR ; HR	Fauvette grisette	M ; NPR
Canard colvert	N ; H	Guifette noire	O	Fauvette pitchou	H ; NP
Sarcelle d'hiver	R	Guifette moustac	O	Cisticole des joncs	NP
Canard siffleur	R	Sterne hansel	O	Pouillot fitis	NP ; M
Canard pilet	R	Sterne caspienne	O	Pouillot véloce	N ; H ; M
Canard souchet	R	Sterne pierregarin	N ; M	Pouillot à grands sourcils	R
Fuligule milouin	O	Sterne arctique	O ; NP	Pouillot de Pallas	O
Fuligule morillon	O	Sterne de Dougall	NO	Pouillot siffleur	M
Eider à duvet	H ; E ; NP	Sterne naine	MR	Pouillot ibérique	O
Macreuse noire	H ; M	Sterne caugek	HR ; N irrégulier	Roitelet huppé	NP ; M ; H
Macreuse brune	O	Petit pingouin	M ; H	Roitelet triple-bandeau	H ; M
Macreuse à lunettes	O	Mergule nain	O	Gobemouche noir	M
Harelde de Miquelon	O	Guillemot de Troil	H ; E	Gobemouche gris	NP ; M
Garrot à œil d'or	O	Macareux moine	O	Gobemouche nain	O
Harle huppé	H ; N	Pigeon colombin	M	Mésange à longue queue	NP ; MR
Harle bièvre	O	Pigeon ramier	N ; H	Mésange à moustaches	O
Buse variable	O	Tourterelle des bois	M ; NP	Mésange noire	R
Épervier d'Europe	M ; HR	Tourterelle turque	N ; HR	Mésange bleue	MR ; HR
Milan noir	O	Coucou gris	M ; N	Mésange charbonnière	MR ; HR ; NP
Milan royal	O	Hibou moyen-duc	O	Grimpèreau des jardins	NP
Bondrée apivore	O	Chouette chevêche	O	Bruant jaune	HR
Busard des roseaux	MR	Hibou des marais	MR ; HR	Bruant zizi	NPR ; MR
Busard Saint-Martin	O	Chouette effraie	O	Bruant à calotte blanche	O
Busard cendré	O	Engoulevent d'Europe	O	Bruant proyer	O
Balbusard pêcheur	MR	Martinet noir	NP? ; M	Bruant des roseaux	M ; HR
Faucon pèlerin	H	Martin-pêcheur d'Europe	M ; H	Bruant des neiges	MR ; HR
Faucon kobez	O	Huppe fasciée	MR	Bruant lapon	MR
Faucon hobereau	M	Guêpier d'Europe	O	Pinson des arbres	N ; H ; M
Faucon émerillon	M ; R	Pic noir	O	Pinson du Nord	M ; H
Faucon crécerelle	H ; E ; NP	Pic vert	O	Verdier d'Europe	N ; M ; H
Caillie des blés	O	Pic épeichette	O	Chardonneret élégant	N ; M ; H
Faisan de chasse	N ; H	Pic épeiche	O	Tarin des aulnes	M
Râle d'eau	M ; H	Torcol fourmilier	MR	Linotte mélodieuse	N ; H
Poule d'eau	N	Alouette calandrelle	O	Sizerin flammé	MR
Foulque macroule	O	Cochevis huppé	O	Roselin cramoisi	O
Huîtrier-pie	N ; H	Alouette lulu	M	Roselin githagine	O
Vanneau huppé	R	Alouette des champs	H ; M	Serin cini	NP ; M
Pluvier doré	MR	Alouette hausse-col	O	Bec-croisé des sapins	MR
Pluvier argenté	H ; E	Hirondelle de rivage	M	Bouvreuil pivoteau	NP ; MR ; HR
Grand gravelot	H ; E	Hirondelle de cheminée	N ; M	Gros-bec casse-noyaux	MR
Petit gravelot	O	Hirondelle de fenêtre	NP ; M	Moineau domestique	N ; H
Gravelot à collier interrompu	O	Pipit des arbres	M	Moineau friquet	O
Pluvier guignard	O	Pipit farlouse	N ; H	Étourneau sansonnet	N ; H ; M
Tournepière à collier	H ; E	Pipit maritime	N ; H	Loriot d'Europe	NP ; MR
Bécassine des marais	H	Pipit spioncelle	MR	Geai des chênes	O
Bécassine double	O	Pipit à gorge rousse	O	Pie bavarde	O
Bécassine sourde	H	Bergeronnette flavéole	M	Choucas des tours	O
Bécasse des bois	H	Bergeronnette printanière	MR	Corneille noire	N ; H
Courlis cendré	H ; E	Bergeronnette des ruisseaux	M	Corbeau freux	O
Courlis corlieu	M ; E ; H	Bergeronnette grise	M ; H	Grand corbeau	O
Barge à queue noire	MR	Bergeronnette de Yarrell	M ; H		



Îlot de Chausey (photo Guillaume Debout)

Le fonctionnement de la réserve GONm de Chausey est possible grâce à la coopération technique de la SCI, à la participation financière de l'Agence de l'eau, grâce aux fonds propres du GONm et à l'investissement de nos adhérents bénévoles, tant en terme de temps consacré à la réserve qu'en termes de participation financière.

Merci à tous !!!



Suivi des espèces nicheuses rares sur la Réserve naturelle régionale des marais de la Taute : bilan 2014 pour le butor étoilé et les busards.

Régis Purenne

Butor étoilé

Seulement trois mâles chanteurs ont été recensés sur le territoire du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin en 2014, dont deux sur les réserves du GONm. Alors que l'espèce était en phase d'expansion entre 2001 et 2007 puis globalement stable à son plus haut niveau jusqu'en 2010, la tendance s'inverse totalement depuis et la population du PNR connaît un déclin continu, passant d'un maximum de onze chanteurs, à seulement trois en 2014, soit une baisse de 73 % en quatre ans.

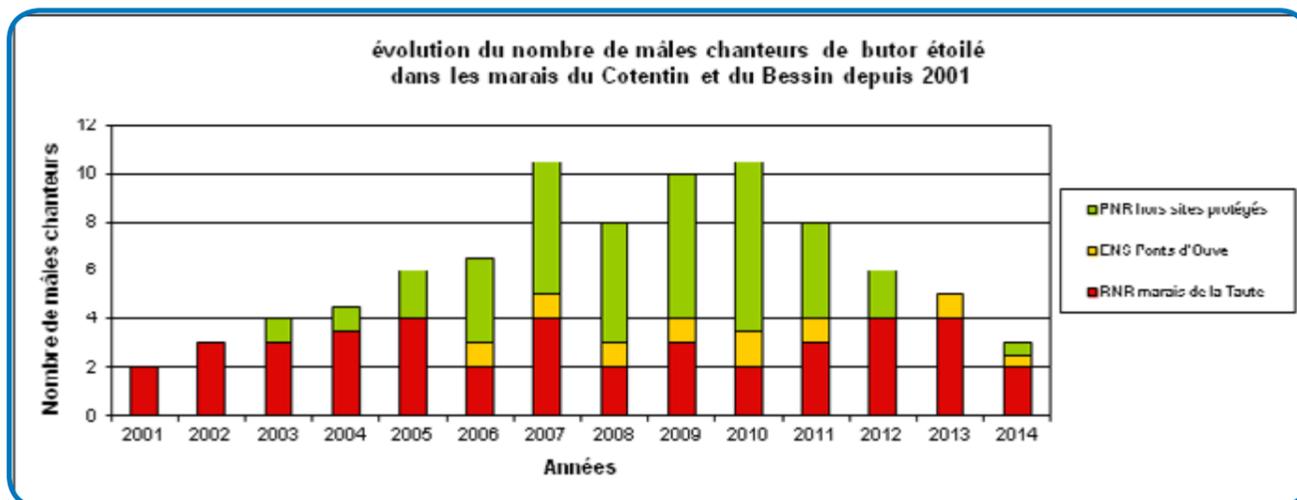


Si les réserves perdent aussi deux mâles chanteurs par rapport à 2013, il faut noter que cette situation n'est pas anormale. En effet l'effectif qui avait progressé initialement sur les Réserves du GONm entre 2001 et 2005 jusqu'à son maximum de quatre mâles chanteurs en 2005, fluctue depuis 2006 entre deux et quatre mâles chanteurs au gré des variations inter-annuelles. La situation est donc critique hors de nos Réserves, qui sont à l'origine du retour puis de la progression de l'espèce sur le territoire et qui aujourd'hui semblent les seules garantes de son maintien.

Secteur de cantonnement d'un mâle chanteur de butor étoilé. Avril 2014 (photo : Régis Purenne)

En 2014, l'activité de chant des mâles a été réduite, même s'il faut aussi y voir un lien avec la baisse de l'effectif et la réduction de la concurrence entre les mâles : seulement six données de chant pour les deux mâles des réserves, entre le 26 mars et le 7 mai.

La saison 2014 comme celle de 2013 prouve une nouvelle fois qu'une faible activité de chant ne signifie pas l'absence de reproduction : sur un même site des Réserves, le mâle n'a été entendu que quatre fois durant la saison (une seule fois l'année dernière) mais comme en 2013, un nid ayant contenu des jeunes a été découvert début juillet (présence de régurgitats, d'une pelote de réjection et de coquilles d'œufs éclos à proximité).

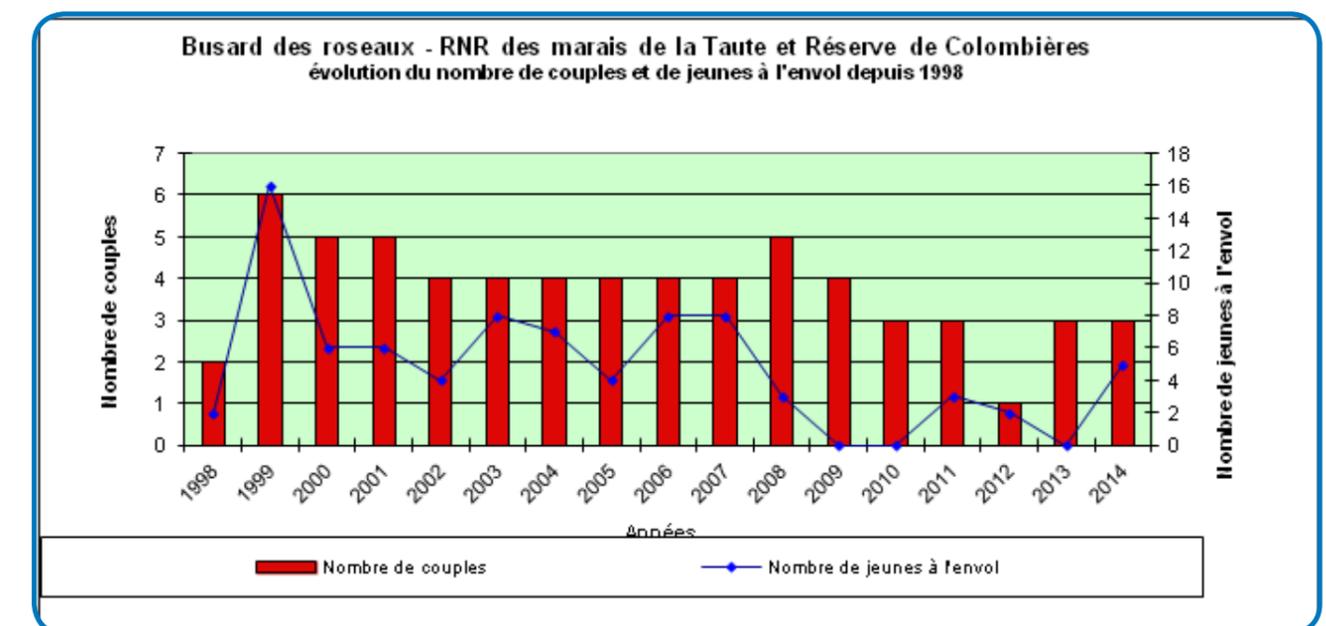


Busard des roseaux

Avec trois couples, même effectif que 2013, l'espèce confirme son retour après un déclin progressif entre 2008 et 2012, année avec un seul couple.

Un seul couple échoue (probablement en raison de la présence de sangliers) et les deux autres en succès donnent cinq jeunes à l'envol, fait notable puisqu'il faut remonter à 2007 pour trouver un effectif de jeunes plus élevé.

La chronologie de reproduction est décalée de près d'un mois entre ces deux couples : début de ponte autour du 10 avril et envol fin juin-début juillet pour le couple installé en roselière et respectivement autour du 5 mai et du 20 juillet pour le second, installé en prairie non fauchée l'été précédent. Les réserves abritent en 2014 un tiers de l'effectif du PNR, et plus précisément la moitié des couples en succès et des jeunes envolés sur ce territoire, confirmant une nouvelle fois l'intérêt de la gestion qui y est pratiquée, notamment la fauche tardive et bisannuelle en alternance.

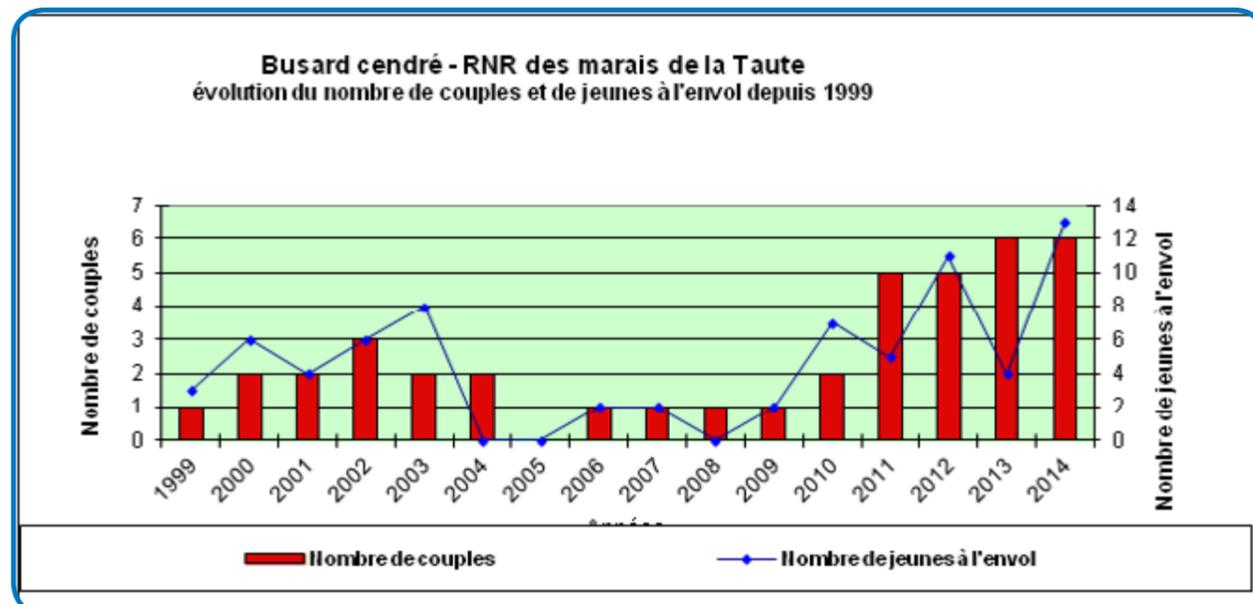


Busard cendré

En 2014, six des sept couples nicheurs du PNR sont dans nos réserves. Le taux de réussite est très bon, un seul couple ayant échoué sur les réserves qui produisent à elles seules 13 jeunes, soit 76 % des jeunes à l'envol sur ce territoire.

2014 est donc une excellente année pour l'espèce à l'échelle du PNR égalant les records d'effectifs de 7 couples en 2013 (moyenne de 3,75 sur l'ensemble du PNR) et de 17 jeunes à l'envol en 2003 (moyenne de 6 sur l'ensemble du PNR), mais aussi à l'échelle des réserves (graphe ci-dessous) avec un record d'effectif de 2013 égalé et un nouveau record du nombre de jeunes à l'envol.

Cependant la population des marais reste extrêmement vulnérable puisque, depuis 2007, elle se concentre sur nos réserves où une « colonie » s'est implantée progressivement : sur cette période un seul couple a niché en dehors d'elles à trois reprises seulement.



D'après les données des nids en succès, la phénologie déduite indique un début des pontes du début à la fin du mois de mai, des éclosions au mois de juin et des envols des jeunes jusqu'à fin juillet. Contrairement aux années précédentes où les couples se concentraient sur une seule réserve, le site du Cap, en 2014 la distribution s'équilibre avec respectivement 3 couples sur les sites du Cap et de Pénème. Le retour de l'espèce à Pénème, où l'espèce n'avait pas niché depuis 2008, date seulement de 2013. C'est probablement, là aussi, la présence de sangliers au Cap qui a contribué à cet éclatement, confirmant encore l'intérêt d'un réseau de parcelles protégées dans cette même vallée. Le bien fondé de la gestion effectuée sur les réserves du GONm pour les busards cendrés nicheurs est patent, avec la fauche tardive (après le 15 août sur les principaux secteurs, soit après l'envol normal des jeunes) et la fauche bisannuelle en alternance (4 couples sur 5 ont niché cette année en parcelle non fauchée l'été précédent). Les surfaces non fauchées ont cependant été réduites cet été afin de limiter la présence des sangliers et faciliter si besoin les opérations d'effarouchement en début de saison (février-mars).



Jeunes busards cendrés, proches de l'envol 4/07/14



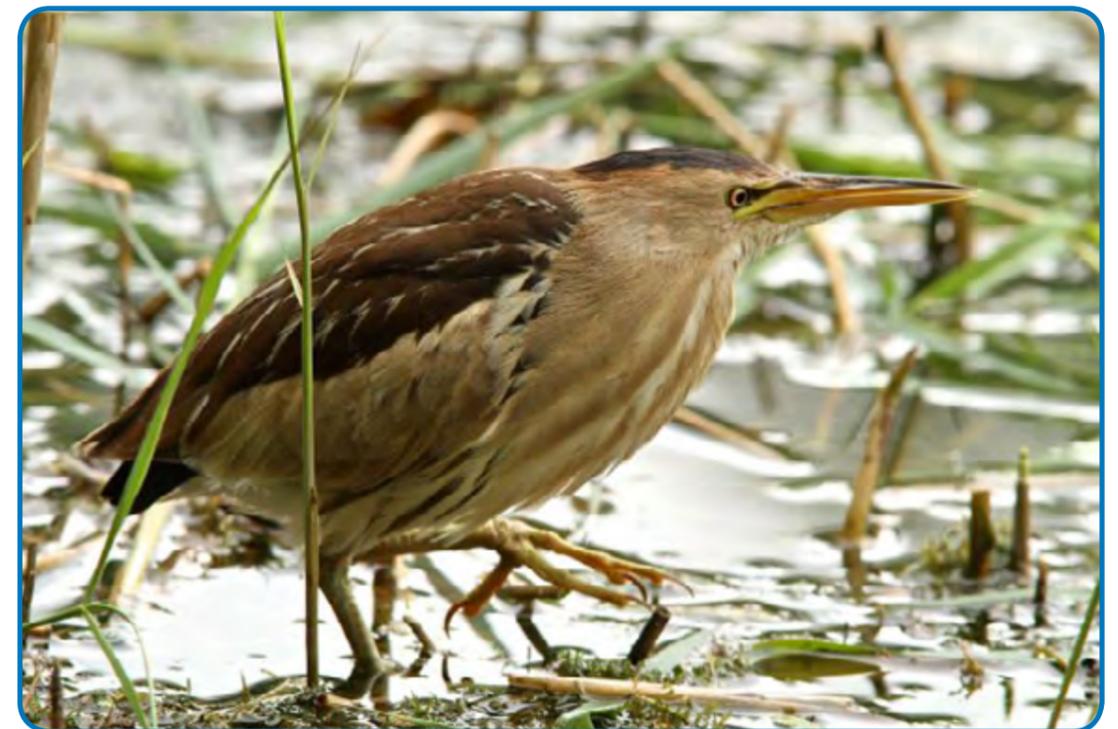
Exemple d'un secteur en fauche bisannuelle en alternance.
(Photos Régis Purenne)

Le blongios nain à la Grande Noé en 2014

Christian Gérard

Un couple de blongios nain s'est reproduit dans un secteur de roselière de la réserve ornithologique de la Grande Noé en boucle de Poses dans l'Eure. C'est le seul couple nicheur connu pour la Normandie. C'est la troisième fois que le blongios niche sur cette réserve (cas précédents en 1985 et 2010) ; cette reproduction est, par ailleurs, le cinquième cas normand de reproduction de cette espèce.

Le blongios nain est une espèce protégée présente sur la liste rouge nationale. Son statut en Europe est jugé à la baisse du nombre de couples, malgré une légère reprise. Ses zones d'hivernage en Afrique sont touchées par la sécheresse, conséquence entre autres du réchauffement climatique.



Le premier chanteur bien cantonné à l'extrémité sud de la roselière ouest a été entendu le 22 mai. Le 25 mai, une femelle est notée en vol, en bordure d'une petite zone de roseaux plus au nord, avec un mâle chantant brièvement aux alentours.

Pour ce couple, le chant du mâle se fait entendre en début de période dans la zone de nidification, puis discrétion ensuite, alors qu'un deuxième mâle esseulé chante au sud de la roselière à longueur de journée dans l'espoir d'attirer une femelle. Les deux mâles seront vus ensemble au moins une fois, s'affrontant en vol. Un des deux a une zone bien rouge plus étendue sur le bec.

Le nid sera localisé dans la partie la plus dense de la roselière, en zone inondée, riche en jeunes saules. La chronologie de la reproduction a pu être établie suite à l'observation des transports de brindilles et aux allées et venues du couple dans une zone bien précise.

Le mâle et la femelle pour la recherche de nourriture ont prospecté les bordures de phragmites de la réserve. La femelle a été vue capturant des grenouilles de taille moyenne, pendant les heures de pleine journée, mais cette activité s'est intensifiée tôt le matin et enfin d'après-midi.

Le premier jeune non volant sera observé caché dans les roseaux le 14 juillet. Trois jeunes seront notés fin juillet.

Enfin, durant tout le mois d'août, un mâle sera vu en vol plus au sud, avec une dernière observation le 24 août.



Photos de l'article : Christian Gérard

Remerciements

Le GONm tient à remercier les personnes et organismes qui ont, cette année encore, participé au bon fonctionnement du réseau des réserves ornithologiques du GONm et, en premier lieu les conservateurs bénévoles et les gardes animateurs des réserves du réseau.



De gauche à droite : FGa, SPo, GLG, FBr, CCh, ELa, YJa, JJB, JRi, RPu, DAu, SPr, MLT, CGe, LLo, GDe, ACh, VLla. (manque le photographe : J. Collette)

Le GONm remercie :

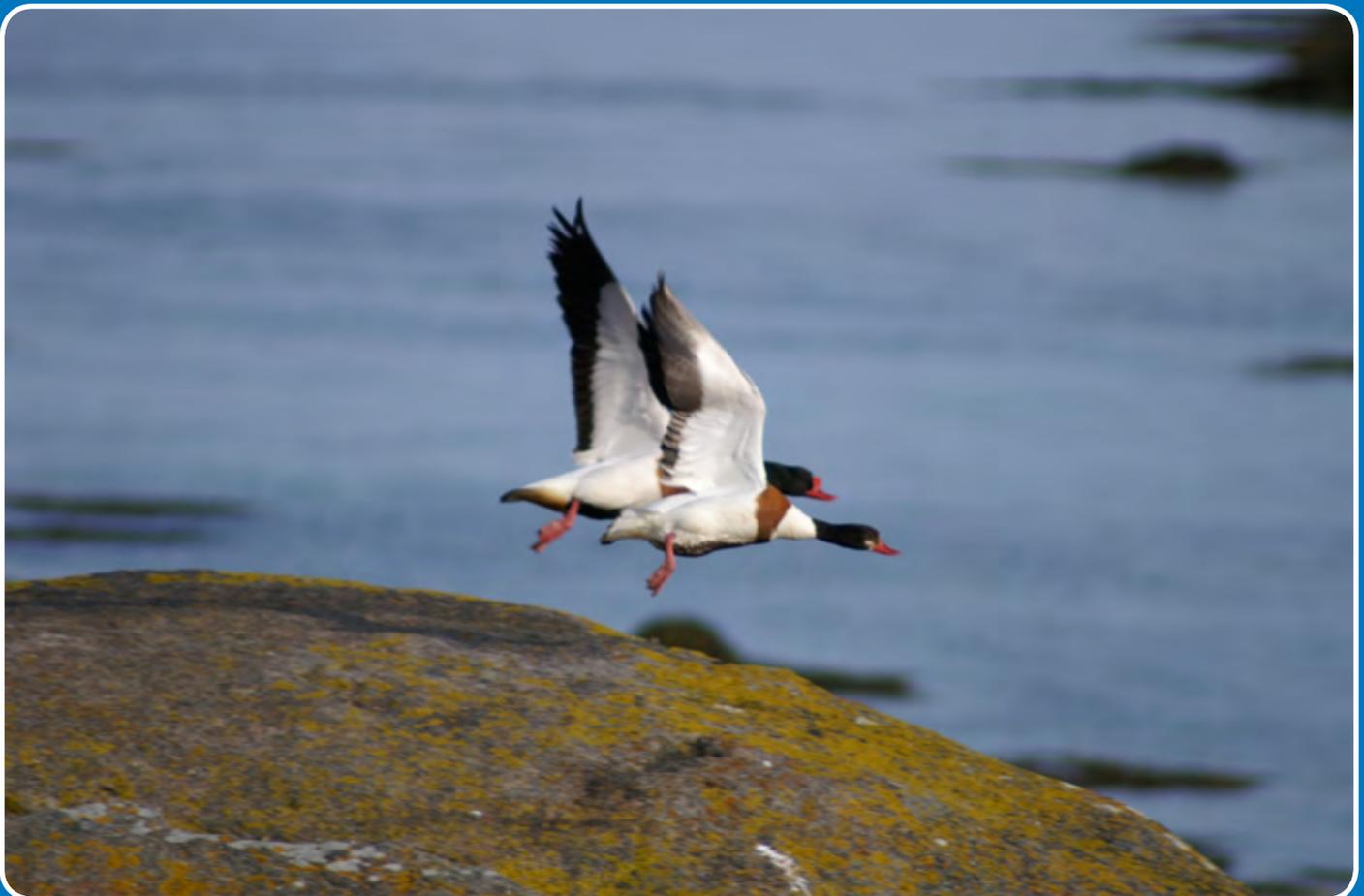
Ses partenaires financiers

- Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN), Direction Territoriale et Maritime des Rivières de Basse-Normandie,
- Agence des Aires marines protégées (AAMP), façade Manche – Mer du Nord,
- CEMEX,
- Communes de Carolles, Flers, Vauville, Vire, Val-de-Reuil et Poses,
- Conseils généraux de la Manche et de l'Eure,
- DREAL de Basse et de Haute-Normandie,

Ses partenaires techniques

- AESN Direction Bocages normands,
- Préfecture maritime de la Manche Mer du Nord,
- Marine nationale,
- CEMEX,
- EDF,
- DREAL de Haute et de Basse-Normandie,
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche (DDTM 50),
- Direction Départementale des Territoires de l'Eure (DDT 27),
- Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Eure,
- Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin (PNRMCB),
- Communauté de Communes de la Hague,
- Communauté d'Agglomération Seine-Eure (CASE),
- Syndicat mixte de la base de plein air et de loisir de Léry-Poses,
- Conservatoire du Littoral,
- Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL),
- Communes de Carolles, Flers, Val-de-Reuil, Poses, Vauville, Vire, Berville-sur-Seine, Anneville-Ambourville,
- Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN),
- Société Civile Immobilière (SCI) des Îles Chausey,
- Comité Régional Conchylicole (CRC),
- Réserves naturelles de France (RNF),
- Antenne régionale du Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB),
- Conservatoire régional des Espaces Naturels de Basse-Normandie (CENBN),

- Groupe d'Étude des Invertébrés Armoriciens (GRETIA),
- Association syndicale des bas-fonds du Bassin de la Taute,
- Société des sciences naturelles et de mathématiques de Cherbourg,
- Association de défense de la vallée du Lude et la Villa Éole,
- Offices de tourisme de Carolles et du Val-de-Reuil
- Ensemble des propriétaires des terrains inclus dans des réserves.



Couple de tadorne de Belon à la réserve de Chausey (photo Gérard Debout)

Crédits

Document élaboré par Gérard Debout à partir des contributions des conservateurs et des gardes
 Mise en page : Guillaume Debout
 Cartes et plans : Vottana Tep